pam (B) / RIC

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1939 525 N°.....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

EGINER (Camille-Augustin-Emmanuel)

Né le 28 Août 1905, à Trinité (Martinique)

PHILIPPE RICORD

10 Décembre 1800 - 22 Octobre 1889

Sa Vie - Son Œuvre

Président de Thèse : M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Professeur*

PARIS

LIBRAIRIE LE FRANÇOIS

91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 91

—

1939

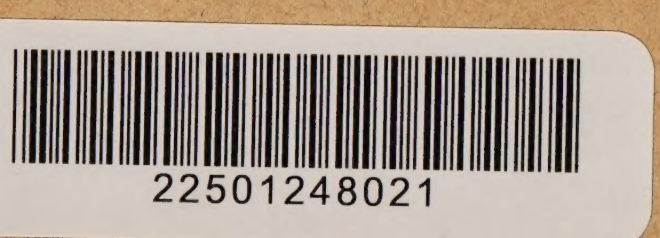
22501248021

FACULTE DE MEDECINE DE PARIS

ANNÉE 1939 N° .....

THÈSE

POUR LE

DOCTORAT EN MÉDECINE

(DIPLOME D'ÉTAT)

PAR

EGINER (Camille-Augustin-Emmanuel)

Né le 28 Août 1905, à Trinité (Martinique)

PHILIPPE RICORD

10 Décembre 1800 - 22 Octobre 1889

Sa Vie - Son Œuvre

Président de Thèse : M. LAIGNEL-LAVASTINE, *Professeur*

PARIS

LIBRAIRIE LE FRANÇOIS

91, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 91

1939

IV. — AGRÉGÉS CHARGÉS DE COURS DE CLINIQUE ANNEXE

A TITRE PERMANENT

MM.		MM.	
ALAJOUANINE. AUBERTIN. BRULÉ. CHABROL. DONZELOT. DUVOIR. LIAN. PASTEUR-VALLERY-RADOT. SEZARY.	Clinique médicale	BASSET. BROCQ. CADENAT. GATELLIER. MOURE. QUENU. VELTER.	Clinique chirurgicale

MM.	
ECALLE METZGER	Clinique obstétricale.

V. — CHARGÉS DE COURS

	MM.
Education physique.....	CHAILLEY-BERT, agrégé.
Radiologie clinique.....	LEDOUX-LEBARD.
Stomatologie	RUPPE.
Puériculture	WEIL-HALLÉ.

Par délibération en date du 9 décembre 1798, *l'Ecole a arrêté que les opinions émises dans les dissertations qui lui seront présentées doivent être considérées comme propres à leurs auteurs et qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.*

A MA FEMME

En gage de la profonde tendresse qui nous unit.

A MA MERE

A MON PERE

Je dédie particulièrement ce modeste travail en remerciement de leur bonté inépuisable et des longues années de sacrifice qu'ils ont consenties pour moi.

A MES ENFANTS

CLAUDE
ALAIN-MICHEL
MONIQUE

A MES SŒURS
A MON FRERE

A MA BELLE-MERE

A MON BEAU-PÈRE, LE MÉDECIN-COLONEL X. JUNQUET
Médecin des Hôpitaux Militaires
Sous-Directeur du Service de Santé de la XX^e^ Région

Hommage de ma filiale affection.

A MES BEAUX-FRERES
A TOUS LES MIENS
A MES AMIS

A Monsieur le Professeur LAIGNEL-LAVASTINE

Médecin des Hôpitaux de Paris
Professeur d'Histoire de la Médecine
Membre de l'Académie de Médecine
Officier de la Légion d'Honneur

Qui nous fait le grand honneur de présider notre thèse.

A LA MÉMOIRE DE

PHILIPPE RICORD

Chirurgien des Hôpitaux de Paris

Ancien Président de l'Académie de Médecine

Membre Honoraire de la Société de Chirurgie

Président d'Honneur de la Société Française
de Dermatologie et de Syphiligraphie

Vice-Président de l'Association Générale
des Médecins de France

Membre du Conseil de la Société de Secours aux Blessés
Militaires et Président du Comité Médical

Ancien Chirurgien en Chef
et Président du Comité des Ambulances de la Presse
pendant le Siège de Paris

Ancien Chirurgien Consultant de l'Empereur Napoléon III
et du Prince Jérome Napoléon

Médecin Consultant du Dispensaire de Salubrité

Membre d'un grand nombre d'Académies Etrangères

Grand Officier de la Légion d'Honneur

Grand Officier, Commandeur, Officier et
Chevalier de plusieurs Ordres Etrangers

Philippe Ricord
1800-1889

INTRODUCTION

De tous côtés, il n'est question que de la lutte contre la syphilis et la blennorragie, ennemis publics n° 1 : dispensaires prophylactiques, consultations antivénériennes, conférences, films de propagande, traitements modernes et ultra-modernes. En tous lieux, dans les villes, l'effort est si grand contre ces fléaux sociaux, et les résultats si encourageants qu'on ne doit vraiment pas oublier les bons semeurs qui ont préparé la moisson d'aujourd'hui.

Il nous a paru intéressant, travaillant depuis cinq ans avec notre maître, le Docteur Demonchy, à une œuvre sociale anti-blennorragique, la Ligue de la Préservation Sociale, de faire revivre à l'occasion du cinquantenaire de sa mort, l'une des plus grandes et des plus curieuses figures médicales du XIX^{e} siècle, figure si longtemps populaire et trop oubliée aujourd'hui : Philippe Ricord, l'homme qui a été considéré pendant un demi-siècle, comme le rénovateur, le maître incontesté de la syphiligraphie moderne.

N'est-ce pas Ricord en effet qui, le premier, tenta de débrouiller l'écheveau si emmêlé jusqu'alors des

maladies vénériennes ? Avant lui, blennorragie, vérole, chancres mou et induré étaient confondus en une seule chose : la syphilis. Ricord vint, et avec le seul outil merveilleux de la clinique française, sépara la gonococcie de la syphilis, le chancre mou ou chancrelle du chancre induré. Il sut faire la lumière dans l'inextricable confusion qui régnait dans ce domaine, classer les faits, grouper les symptômes et enseigner aux médecins du monde entier les lois du diasgnostic et la thérapeutique de ces maux vraiment terribles dans la première moitié du XIXe siècle. Il fut un révolutionnaire scientifique et l'histoire lui conservera ce rôle, cette gloire.

Nous nous proposons dans cette étude de retracer la vie de Philippe Ricord, et après un court aperçu de son œuvre chirurgicale, d'étudier à fond ses théories et sa thérapeutique des maladies vénériennes. Pour mener à bien ce travail, nous avons eu recours à l'érudition et à la grande bienveillance du Docteur Maurice Genty, bibliothécaire de l'Académie de Médecine. Qu'il soit ici remercié pour l'aide précieuse qu'il nous a apportée tant par ses conseils que par ses encouragements.

I. — NAISSANCE, ENFANCE ET JEUNESSE DE RICORD

« Le XVIII[e] siècle avait une dernière sottise à commettre avant d'expirer » aurait dit un jour Ricord : « celle de me mettre au monde ». Je suis né le 31 décembre 1799, à onze heure trois quarts du soir. » Cette boutade digne de Ricord, nous donnerait la date et l'heure exacte de sa naissance, si par malheur elle n'était point inexacte.

Sa famille. — En réalité, Philippe Ricord naquit en Amérique, dans la ville de Baltimore (Etat de Maryland), le 10 décembre 1800. Sa famille, originaire de Grasse, cité des jardins et des fleurs, capitale des parfums et patrie de Fragonard, était restée longtemps à Marseille où le grand-père de Ricord, médecin des hôpitaux de la ville, avait exercé avec succès l'art de guérir.

Le père de Ricord ne voulut pas être médecin et se voua au commerce; il occupait un rang fort honorable parmi les plus riches armateurs de la cité phocéenne et serait sans doute demeuré dans cette ville s'il n'avait été contraint d'émigrer avec tous les siens,

par la Révolution. Sous la Terreur, Ricord père étant allé un soir au bal avec sa famille, fut averti qu'il était inscrit sur la liste des suspects et serait arrêté le lendemain matin, peut-être dans la nuit. Il ne rentra pas, et se dirigea en habit de soirée avec tous les siens vers le port, monta dans une barque qui les conduisit à un bateau en partance; le lendemain le navire faisait voile vers l'Amérique et amenait à Baltimore, une des villes les plus importantes du Maryland, M. Ricord et sa famille.

Les premières années. — M^me^ Ricord, mariée très jeune, avait déjà un fils Jean-Baptiste et trois filles. Elle eut aux Etats-Unis, trois autres enfants, une fille et deux fils : Alexandre né en 1798 et Philippe de deux ans plus jeune. L'éducation des deux garçons fut confiée à leur frère aîné de vingt ans plus âgé qu'eux et qui était devenu, par suite de la mort de leur père, le véritable chef de famille; celui-ci suivait la carrière de son aïeul, avait pris le diplôme de Docteur en Médecine à la faculté de New-York et devait plus tard se distinguer comme savant naturaliste et philologue; il est l'auteur d'une grammaire anglaise restée longtemps classique dans les collèges américains et aussi d'un ouvrage très documenté sur les plantes vénéneuses de l'Archipel Caraïbe, intitulé : « Histoire et recherches expérimentales sur les plantes vénéneuses des Antilles ».

Les Années d'Etudes

Alexandre Ricord suivit aussi la carrière médicale et devint plus tard correspondant de l'Académie de Médecine Française. Son éducation et celle de Philippe fut confiée à un établissement d'instruction appelé « Economical School » fondé à New-York par un homme de bien, royaliste passionné, émigré lui aussi, le baron Hyde de Neuville, qui, voulant faire profiter de ses ressources ses compagnons d'exil et d'infortune avait eu l'idée de créer cette école où les jeunes français, moyennant une très modeste rétribution, recevaient une éducation digne de leur rang; L'Economical School eut beaucoup de succès et comptait deux cents élèves.

Philippe était un enfant rieur, d'un esprit ingénieux et d'une intelligence précoce; il était enjoué, vif, ardent au plaisir; on l'aurait cru destiné à la vie folâtre, à l'aventureuse existence du soldat plutôt qu'aux habitudes austères du savant et du médecin, nous dit Eugène de Mirecourt.

Les deux frères, faute de ressources, ne purent profiter longtemps des bienfaits de l'école et, leur instruction primaire terminée, durent gagner leur pain quotidien, celui de leur mère, et de leurs sœurs; le frère aîné bien qu'exerçant sa profession avec activité, ne pouvait suffire à tout.

Premiers emplois

Philippe, pour venir en aide aux siens, accepta les positions les plus humbles : commis boulanger, puis

vendeur dans un bazar où il émerveilla son patron par sa façon de « faire l'article », enfin chez un chimiste-herboriste où il fit merveille par le soin qu'il apporta à la présentation des médicaments. Outre des pilules, il était sorti de ses mains pendant son séjour chez l'apothicaire un petit mémoire sur la meilleure manière de fabriquer l'eau de Seltz, mémoire qu'il avait présenté à la Société médicale de la ville de Philadelphie. Partout il faisait preuve de zèle, d'ingéniosité, de bon goût et les patrons, voulant le conserver dans leurs maisons, lui faisaient des propositions d'avenir. Il n'en acceptait aucune, son ambition était autre, il spécifiait, en s'engageant, qu'il aurait ses soirées libres et les consacrait, ainsi qu'une partie de ses nuits, au travail. Il complétait ainsi son instruction et se mettait en état d'embrasser une profession libérale. Songeait-il déjà à la médecine ?

Ses voyages

Il commença par s'occuper avec ardeur d'histoire naturelle, sous la direction de son frère aîné qui, pour compléter et poursuivre ses recherches faisait aux Etats-Unis, aux Antilles, au Canada, de véritables voyages scientifiques et emmena avec lui ses jeunes frères dès qu'ils furent en âge de l'aider. Les deux jeunes gens, également passionnés par l'histoire naturelle et entraînés à bonne école vers l'observation immédiate et directe de la nature, au lieu d'une science problématique puisée dans de gros livres contradictoires, prirent le parti d'organiser une caravane d'ex-

ploration sous la direction de leur frère aîné et visitèrent le Canada, les Etats de l'Union et l'Archipel Colombien, récoltant un véritable trésor de botanique et de zoologie, sans parler d'une foule de connaissances précieuses dont ils enrichissaient en même temps leur esprit.

Dans une de ces excursions, ils firent la connaissance de LESUEUR, grand naturaliste de mérite et compagnon de voyage du capitaine DUPERREY qui explorait les mêmes pays en même temps qu'eux et pour le même but; le hasard les mit en présence et la similitude des travaux, jointe au souvenir de la mère-Patrie, les lia d'une étroite amitié.

Cette rencontre eut sur le destin de Ricord une influence capitale. Le baron HYDE de NEUVILLE, qui apparaît pour la deuxième fois dans la vie de Ricord, avait quitté les Etats-Unis en 1814 lors de la chute de Napoléon; il y revint en 1816 comme ambassadeur de France et fut chargé de réunir une collection de certains spécimens zoologiques et botaniques : oiseaux, reptiles, poissons et plantes du Nouveau-Monde, qui manquaient au Muséum, et de les expédier à Paris. Il chargea de cette mission LESUEUR qui pria les frères Ricord de le seconder dans ses recherches et les présenta officiellement à Hyde de Neuville qui agréa leurs services, au nom de la France, et leur promit sa protection.

VOYAGE EN FRANCE

Lorsque la collection fut complète, LESUEUR pro-

posa à l'Ambassadeur de France de confier aux deux jeunes Ricord, le soin d'accompagner le précieux convoi. Le baron de Neuville donna à ses jeunes compatriotes, en même temps que les fonds nécessaires au voyage, une recommandation pour Cuvier, alors directeur du Muséum. On était en 1820, les deux jeunes gens mirent le cap vers la Mère-Patrie, la joie dans le cœur.

Depuis un an, Philippe Ricord avait commencé ses études médicales à Philadelphie où il était l'élève du docteur Rousseau, chaleureux admirateur et partisan des doctrines de Broussais et qui, dans ses ouvrages, s'obstinait, comme le Maître, à nier l'existence du virus syphilitique et bannissait la médication mercurielle.

Ses premières années en France

Ricord avait vingt ans quand il toucha la terre de France. Les débuts à Paris furent pénibles. Hyde de Neuville avait recommandé qu'on nommât les frères Ricord conservateurs des collections qu'ils avaient rapportées d'Amérique.

Ses difficultés. — Mais les émoluements attachés à cette place étaient bien maigres et ne pouvaient suffire à faire vivre les deux frères. Philippe manquait d'argent pour continuer ses études médicales et pour augmenter ses ressources, le jeune homme utilisant sa grande connaissance de l'anglais, donna des leçons dans plusieurs pensionnats du Quartier Latin et tra-

duisit quelques ouvrages anglais sur l'histoire naturelle pour le magasin Encyclopédique du Chevalier de Férussac.

Hyde de Neuville, de passage à Paris, touché par son infortune, lui proposa la place de voyageur naturaliste attaché à l'ambassade : c'était l'existence assurée et une situation en rapport avec ses goûts mais il ne crut pas devoir renoncer à la carrière médicale. Devenir médecin, comme son grand-père, comme son frère aîné, demeurait le véritable idéal de Ricord.

Elève au Val-de-Grâce. — Il avait en Cuvier un puissant protecteur. Celui-ci lui conseilla d'entrer comme élève chirurgien à l'hôpital du Val-de-Grâce où « Broussais et la saignée brillaient dans toute leur gloire ». Mais, comme si le destin eût voulu éloigner du grand maître un homme qui devait un jour battre en brèche sa doctrine et en prouver l'insuffisance, Ricord ne demeura que trois semaines au Val-de-Grâce et fut admis en qualité d'élève externe dans le service de Dupuytren à l'Hôtel-Dieu.

Externe chez Dupuytren

Ce fut pour Ricord une période de travail acharné. Retenu à l'hôpital le matin et donnant des répétitions d'anglais l'après-midi, il ne lui restait que ses soirées et ses nuits pour travailler; le temps précieux lui manquait. Pour ne pas succomber au sommeil pendant ses veilles forcées, Ricord employait la méthode d'Aristote qui consistait à tenir dans la main un objet

sonore dont le bruit qu'il fait en tombant, réveille en sursaut le dormeur. Mais notre jeune péripatéticien dut bientôt recourir au café, aux bains de pieds et aux compresses froides sur le front. Grâce à sa volonté énergique de réussir, il parvint à ne dormir que cinq heures sur vingt-quatre.

De tels efforts ne tardèrent pas à avoir leur récompense. Malgré une maladie, causée par l'excès de travail et les privations, il parvint le 4 décembre 1822 à être nommé au concours interne des hôpitaux, le douzième de sa promotion. Son admission à l'internat fut des plus honorables. Sa composition écrite sur le mésentère et le carreau lui attira les félicitations de ses juges.

Son internat.

Il choisit le service de Dupuytren, chirurgien de l'Hôtel-Dieu, homme terrible et redouté, qui, pour une minute de retard, rayait un élève de son service. Voici une esquisse du Maître par l'un de ses contemporains : « Dupuytren, si haut et si grand par l'intelligence, avait une organisation morale des plus malheureuses. Il était naturellement triste et mélancolique; on peut dire de lui qu'il n'avait pas la gaieté du cœur, il n'avait que celle de l'esprit, factice, passagère comme les circonstances extérieures qui la font naître. De là une bizarrerie, une inégalité d'humeur qui a fait porter sur lui, par les gens du monde, des jugements si contradictoires : aujourd'hui poli jusqu'à l'excès, aimable, enjoué, communicatif, bonhomme,

généreux; demain morose, impoli, inabordable, brusque jusqu'à la grossièreté, emporté jusqu'à la colère, intéressé jusqu'à l'avarice ».

Ses démêlés avec Dupuytren

Ricord eut des démêlés avec le Maître. Leur point de départ fut une innocente plaisanterie. Un jour un malade passa de vie à trépas sans que le maître eut prévu ce décès.

— « Ce malade doit être mort de « delirium tremens », dit-il gravement.

— « Pas si mince que ça puisque le pauvre diable en est mort », murmura Ricord assez haut cependant pour être entendu.

Le grand chirurgien n'était pas d'une humeur joviale. Il fut outré de ce calembour et interrompit sa démonstration pour s'écrier d'une voix terrible :

— « Monsieur, il faut opter pour mes leçons ou celles d'Odry ! »

Plusieurs fois, des scènes semblables eurent lieu, sans amener de rupture complète. Un sujet plus grave la provoqua.

Dupuytren ayant inventé un nouveau procédé d'anus contre nature et un entérotome spécial, pria son interne de rechercher ce qui avait été déjà fait à l'étranger à ce sujet. Ricord n'eut pas de peine à établir que le docteur Philip Syng-Physick de Philadelphie avait inventé, sous le nom de « pince à forceps », l'entérotome de Dupuytren et qu'en 1809 il avait exécuté une opération analogue à celle dont le

chirurgien français avait eu l'idée en 1813. Ricord avait inscrit ces mots en tête de son travail.

« Amicus Plato, sed magis amica veritas »

Cette conclusion fut extrêmement pénible au prince de la science qui eut avec son interne une vive discussion à la suite de laquelle ils se séparèrent pour toujours.

Internat chez Lisfranc

Ricord passa à la Pitié dans le service de Béclard, célèbre pour son application de l'anatomie à la chirurgie. Béclard mourait peu après en 1825 et laissait la place libre à Lisfranc, dont voici la silhouette tracée par un contemporain, le docteur F. Roubaud :

« Malgré la rudesse de ses manières, la vivacité de ses paroles et les emportements de son esprit, Lisfranc unissait à un caractère de franchise et de loyauté que n'ont pu contester ses ennemis, le cœur le plus compatissant et le plus généreux. Il était, sous ce rapport, le type du soldat français; il en avait conservé les formes dans son Manuel Opératoire, et je le vois encore devant la jeune génération médicale, commandant une opération comme on commande l'exercice, la divisant en temps et en mouvements tout à fait militaires, c'est-à-dire tout à fait exacts, et électrisant avec ces habitudes toutes nouvelles les étudiants qui suivaient sa clinique ».

Ricord, séduit par la précision des méthodes opératoires de ce nouveau maître, sympatisait avec ce

bourru bienfaisant. Sa rancune contre Dupuytren doublait pour ainsi dire cette sympathie. Lisfranc ne désignait jamais le chirurgien en chef de l'Hôtel-Dieu que par cette qualification pittoresque : « le grand boucher de l'autre bord de l'eau » tandis que Dupuytren attribuait à son illustre confrère le titre peu enviable de « Fossoyeur de la Pitié ».

Ricord s'attacha corps et âme à l'illustre opérateur de la Pitié, prôna son système, adopta tous ses principes et devint son prosecteur : ce fut sous sa direction qu'il termina ses études. Il avait obtenu deux nominations à l'Ecole pratique et s'était distingué dans un nouveau concours pour le prix de l'Ecole.

Sa thèse. — Le 5 juin 1826, il soutenait sa thèse sur « Diverses propositions de chirurgie », qu'il dédia à son maître Lisfranc et à son ami Guillaume Didier dont la famille joua un rôle important dans sa vie, et était reçu docteur en médecine. Mais il avait été sérieusement argumenté par Richerand, chirurgien en chef de l'Hôpital Saint-Louis qui lui reprochait d'avoir trop chaudement soutenu certaines doctrines de son maître Lisfranc. Richerand ajoutait : « J'ai commencé ma vie chirurgicale comme vous, environné d'obstacles; comme vous j'avais commis des erreurs mais je les ai corrigées plus tard. » « Je m'estimerai heureux », répondit Ricord, « si je parviens à vous imiter et, si un jour, je reconnais mes erreurs, je promets de faire tous mes efforts pour m'en corriger. » Cette promesse, Ricord devait la tenir trente ans plus tard.

Ricord s'était lié d'amitié avec M. et M^me^ D. (que nous supposons être M. et M^me^ Didier bien qu'il n'y ait rien de précis à ce sujet). M. D. tout en s'occupant de littérature, dépensa une très grosse fortune; M^me^ D. ayant été, dans le principe, attachée à quelque théâtre, avait conservé des relations artistiques, relations très estimables, du reste. Ricord se trouvant durant ses études dans une position assez précaire, trouva dans cette famille soulagement et consolation. Le premier témoignage d'estime et de reconnaissance qu'il donna à M. Didier fut la dédicace de sa thèse. Cette dédicace était suivie de ces vers de Pope :

Man like the generous vine, supported lives ;
The strength he gains is from th'embrace he gives

que Ricord traduisait ainsi en vers français :

Ainsi que la vigne féconde
L'homme pour vivre a besoin d'un appui
La force qu'il reçoit en naissant dans le monde
Lui vient toute de ceux qui s'attachent à lui.

Le second témoignage de son amitié fut de tendre la main à son tour lorsque ses protecteurs furent dans le besoin et de les emmener avec lui, puis de les installer dans son hôtel où ils vécurent en sa compagnie.

Le titre de docteur en médecine ne lui suffisant pas, il rêvait de concourir pour les hôpitaux et d'arriver, à son tour, à être compté parmi les maîtres. Mais aucune place n'était vacante, aucun concours n'était an-

noncé. Alors reparut la détresse financière. Comme la plupart des jeunes médecins, Ricord n'avait pas de clientèle. Aux prises avec le besoin et n'ayant pas même la possibilité de vivre à Paris, il alla s'installer à Olivet, commune du Loiret, de trois mille habitants, située à quatre kilomètres d'Orléans et il mena là pendant une année la rude vie de médecin de campagne. Il fit d'abord beaucoup de visites à dix sous, courant sous la pluie les chemins creux, monté sur une maigre et vieille haridelle abandonnée par les cosaques lors de l'invasion et qu'il avait payé soixante francs, pauvre bête qui ne méritait pas le surnom de « Fend l'air », que Ricord lui avait donné par ironie. La sage allure du coursier était précieuse au cavalier qui consacrait au travail les longues chevauchées à travers la campagne. Jamais il ne partait sans avoir dans les fontes à pistolets de sa selle, avec quelques médicaments d'urgence, des notes qu'il consultait en route. Il savait qu'il pouvait, d'un jour à l'autre, être rappelé à Paris par l'annonce d'un concours pour le Bureau Central et il se tenait prêt à affronter la lutte.

Premier concours. — Ce jour tant désiré arriva enfin. Un concours fut annoncé et Ricord abandonna aussitôt sa clientèle naissante, passa de brillantes épreuves et fut nommé chirurgien des Hôpitaux. Par malheur, une irrégularité commise à propos d'un autre candidat, fit annuler le concours.

Heureusement pour lui, Ricord avait subi l'influence américaine, il ne se laissa pas abattre par ce

nouveau coup du sort et prit vite son parti. Il sauta immédiatement dans la diligence et vint planter sa tente à Crouy-sur-Ourcq, près de Meaux, village à jamais célèbre depuis la bataille de la Marne et où le souvenir de Ricord est aujourd'hui encore vivant.

A Crouy-sur-Ourcq. — Dès son installation, afin de ne pas porter ombrage à ses confrères et aussi de pouvoir mieux consacrer son temps au travail, il fit savoir qu'il ne verrait de malades qu'en consultation avec les médecins du pays. Ceux-ci étaient, pour la plupart, des officiers de santé échoués là, après la dislocation des armées impériales, pour qui les conseils d'un homme de la valeur de Ricord étaient précieux. Ayant d'autre part la certitude que celui-ci ne ferait rien pour s'approprier leur clientèle, ils n'hésitèrent pas à s'adresser à lui de sorte que cette combinaison eut pour Ricord cet avantage qu'en se donnant moins de peine il gagnait des sommes plus importantes.

Idylle. — La vie à Crouy-sur-Ourcq, d'autre part, ne fut pas monotone pour Ricord. Il fit venir avec lui Mme D. qu'il avait connue à Paris et ce fut une idylle charmante. La belle hôtesse avait deviné le génie du jeune médecin et, sans cesse, elle lui répétait, avec la douceur pressante qu'ont les femmes aimantes, qu'il était fait pour une autre scène que Crouy. C'est elle qui le réconforta, qui fut son animatrice et qui l'empêcha de s'enliser dans la molle tiédeur de la province. Cette compagne que lui avait donné le hasard, le sceptique Ricord ne devait jamais l'oublier. Plus

tard il recueillit à Paris, en son hôtel de la rue de Tournon, son amie des temps difficiles qui, habituée au luxe, devait apporter ces habitudes chez Ricord en pleine période de gloire et rendre célèbre sa maison et ses réceptions.

Son œuvre poétique. — C'est à Crouy-sur-Ourcq que Ricord commença à taquiner la Muse. Il composa à cette époque quelques écrits humoristiques, des chansonnettes qu'il interprétait lui-même, un poème héroï-comique « la Dhuisyade » ou incendie de Dhuisy, par le chirurgien major des sapeurs pompiers.

Nous avons eu le bonheur de retrouver dans le Parnasse Médical Français le poème en entier « Œuvre juvénile d'un des plus illustres médecins du temps » nous dit A. Chereau.

C'était à Crouy-sur-Ourcq, petite localité de 1.000 habitants, à quelques lieues de Meaux ; la fine partie de cartes était en train... Tout à coup on annonce que le feu est à Dhuisy, le village des environs ; les pompiers se rassemblent, courent au lieu du sinistre accompagnés de leur chirurgien, c'est-à-dire de Ricord. La campagne terminée, ce dernier s'en fait l'historiographe et chante l'épopée dans un poème en trois chants.

Voilà l'origine de la Dhuisyade, qui a été dans le temps, copiée et recopiée, distribuée aux joueurs de vingt et un.

LA DHUISYADE

Poême négligé en trois chants

PRÉFACE

Un vieil auteur de mes amis me disait qu'un livre sans préface était une face sans nez. Comme notre *Dhuisyade* doit faire face à la critique, il importe que rien ne lui manque; elle aura donc sa préface, et nous dirons que le feu de Dhuisy méritait d'être chanté, non parce qu'il y *faisait chaud,* mais, au contraire, à cause du froid que les pompiers ont été obligés de braver pour y arriver. Quant à la vérification, nous avons cherché une Muse de haute volée pour nous inspirer ; mais les dames n'habitant pas la campagne dans la mauvaise saison, il a fallu se contenter de ce qui s'est trouvé sous la main.

AVANT-PROPOS

Si j'avais pu prévoir que du haut du Parnasse,
Tu viendrais dans Crouy pour voir ce qui s'y passe,
Apollon, je le jure aux yeux de l'univers,
Non, je n'aurais jamais osé faire ces vers.

EPITRE DÉDICATOIRE

Au bon, à l'aimable Leroy, pharmacien à Crouy

Lorsque, fuyant les rives de la Seine,
Sur les rives de l'Ourcq je vins fixer mes pas,
Pauvre exilé qu'on ne connaissait pas,
J'y trouvai des amis que je laisse avec peine !

Oui, j'y trouvai des cœurs qui comprirent mon cœur,
Et l'amitié sincère, allégeant mon malheur,
Dut me faire oublier ma fortune passée.
Toi, surtout, toi Leroy, tu compris ma pensée ;
Fils chéri d'Apollon, favori des neuf Sœurs,
Ton luth harmonieux a su tarir mes pleurs ;
Sans toi, dans ces déserts, j'aurais gémi sans cesse,
Et j'aurais regretté les plaisirs de Lutèce ;
Ma lyre aurait ici rendu des sons plaintifs ;
Mes novices crayons devaient rester oisifs.
Plus de chants ! Plus de vers !... Mais les bords du Per-
[messe,
Entendant tes accords et tes chants d'allégresse,
Je sentis tout à coup une nouvelle ardeur,
La poésie encor vint ranimer mon cœur.
Je chantai !... Tu daignas, ami plein d'indulgence,
Bien accueillir mes vers... Aimable récompense !
Tes applaudissements furent mon seul désir,
Et mes vœux sont comblés, si j'ai pu réussir.

Ton ami,
PH. R. D. M. P.

LA DHUISYADE

Sommaire : Les habitants de Crouy dorment ; une partie cependant, joue au vingt-et-un ; on vient annoncer que le feu est à Dhuisy; rassemblement des pompiers; un officier manque à l'appel, il préfère la couche de sa femme à la gloire d'accompagner ses camarades.

CHAPITRE PREMIER

Ecoutez et tremblez ! car déjà la nuit sombre
Enveloppait Crouy du voile de son ombre.

Ses paisibles bourgeois, plongés dans le sommeil
Attendaient en dormant le moment du réveil.
Cependant, quelle horreur ! ô vice épouvantable
Mornes, silencieux à l'entour d'une table
Les cartes à la main, il en était plus d'un
Qui fuyant le sommeil, jouait au vingt-et-un.
Là, sur le tapis vert, et d'une main tremblante
Un docteur hasardait sa fortune naissante;
Un notaire crispé, qui crevait à tous coups,
Voyait avec dépit s'en aller tous ses sous.
Prudent en ses calculs, risquant peu, perdant guère
Deux liards étaient l'enjeu d'un sage apothicaire.
Le maître du logis, moins prudent que Nestor
Jouait un plus gros jeu, parfois cinq sous, c'est fort.
Mais ce n'était pas tout, le jeu, monstre cupide,
A l'œil louche au front pâle, à la main homicide
De son souffle empesté fanait le teint divin
D'un sexe séduisant qui ne visait qu'au gain.
Pour cette table, hélas ! la nature était morte...
Quand quelqu'un tout à coup vint frapper à la porte,
Demandant à grands cris le Maire de l'endroit.
— « *Le feu brule Dhuisy,* dit-on et le beffroi
« des pompiers endormis éveille le courage ;
« donnez ordre qu'on parte avec armes et bagages ».
Le notaire aussitôt prend un autre maintien,
Car contre l'air d'un maire il a changé le sien.
On donne le signal ; il sort, et le jeu cesse...
Où donc est le tambour, pour qu'il batte la caisse ?
Cet illustre tapin, qui fit pendant quinze ans
Un vacarme infernal dans tant de régiments,
Dormant sur son grabat d'un sommeil, bien tranquille,
Est captif, quand sa femme du voisinage file.
Le Maire le réveille en disant : « Vite à nous ! »
— « Mais je suis enfermé : Comment sortir ? — Qui ?
[vous ?

Dans un temps où l'amour animait vos baguettes,
Quand vous battiez la charge après quelques grisettes,
Une porte aurait-elle arrêté vos transports ?
— « Je vous entends ! j'y suis !! » Par la fenêtre alors
Le tapin descendu battit la générale.
Le corps de nos pompiers, que nul autre n'égale,
Se recruta fort bien ; mais à l'appel pourtant,
On eut à regretter un officier absent !
Couchée à ses côtés, sa compagne fidèle
Le rend sourd un moment à l'honneur qui l'appelle.
Le bruit de nos tambours, la voix du commandant,
Rien ne peut de son lit arracher l'adjudant ;
Et ce nouveau Renaud, près sa nouvelle Armide,
Quand le Combat l'attend, suit l'amour qui le guide...

CHANT II

Sommaire : Invocation. — Accoutrement de quelques personnes. — Départ, Route, Arrivée à Dhuisy.

O vous, soldats, héros ! Honneur de la Patrie,
Qui sur les Champs de Mars terminez votre vie,
De la nuit des tombeaux un moment sortez tous !
Venez voir des pompiers aussi braves que vous !
L'un, en dépit des pleurs d'une épouse éperdue,
Court comme un possédé, rien aux pieds, tête nue,
Plein des feux de Bacchus; quand le tocsin sonnait,
La main du pharmacien le coiffa d'un bonnet.
Un autre, — C'est le Maire — il fallait voir sa mise !
Inaccessible au froid, aux frimas, à la bise,
Un mouchoir sur son Chef, un chapeau par dessus,
Un minet à son col, un grand collet de plus :
On eût dit Robinson un peu plus à la mode...
Employant comme lui cette mise commode,
Notre bon pharmacien, plein du plus noble élan,
Aurait dans leur pays passé pour un Uhlan.

L'homme est fragile, on sait : Ricord, que rien ne lasse,
Fut avec les pompiers, répondant de la Casse.
Ainsi tout allant bien, notre expédition
Pour arriver plus tôt, prit un chemin très long.

. . . . . .

On vous a trop souvent parlé de la Russie ;
Pour les anciens grognards le froid fut une scie;
Leurs sacrés N... de D... restaient glacés dans l'air;
Chacun de nos pompiers, de givre tout couverts
Bravait, comme à Moscou, et la glace et la neige,
Sous lesquelles parfois un grand trou, comme un piège,
Attrapait des pompiers, comme on prend des renards.

. . . . . .

Après bien des tourments, après bien des retards,
Nous arrivâmes tous au lieu de l'incendie.
Une heure avait sonné ! l'Astre de la folie,
De ses rayons douteux paraît au ciel d'azur...
Chacun aussitôt crie : « Voilà le feu ! c'est sûr !...
Le zèle redoubla... ; mais, charge peu commune,
Ce feu, ce premier feu, ce n'était que la lune !...
On rit de la méprise et pourtant on craignit
Que comme ce feu-là, l'autre ne s'éteignît.
Des pompiers congelés veulent un feu qui brille.
Ils veulent voir la flamme, il faut qu'elle pétille.
Cependant, à Dhuisy, dès que l'on put entrer,
On demanda le feu qu'on ne put nous montrer.
Il était à couvert dans une grange immense,
Où d'un maître imprudent, comme chacun le pense,
Une récolte impure, en fermentation,
Fournit les éléments de la combustion.

CHANT III

SOMMAIRE : Activité des pompiers. — Tranquillité du fermier. — Le maire, le pharmacien et le docteur au Cabaret. — Retour. — Danger du tambour-major Anglebert.

Qui de vous n'a pas vu l'épouvantable Rhône
Roulant avec fracas son onde qui résonne,
Quand des monts descendus, mille nouveaux torrents
Rendent son Cours terrible et ses flots effrayants !
Rien ne peut résister à ce fleuve indocile.
Cependant vous voyez, dans son sein immobile,
Un pont que son courroux ne saurait ébranler :
Tel est le fermier dont je vais vous parler.

. . . . . .

Tandis que nos pompiers, pleins du plus noble zèle,
Versent de toutes parts l'eau qui dans leurs seaux gèle ;
Lorsque, — Gloire à son nom ! — nous vîmes l'un d'entre eux,
Suivant dans l'incendie un chemin hasardeux,
Sur des débris brûlants, sur des poutres en pente,
D'un toit presque tombant rassurer la charpente,
Le maître de la ferme, assis à son foyer,
Chauffait ses deux grand bras qu'il devait employer.
On n'aurait jamais dit, tant il était tranquille,
Que le feu le brûlait : homme sans cœur, sans bile,
Qu'on le livre à la honte et que l'on sache, enfin,
Que personne chez lui n'eut un verre de vin.
Morts de faim, morts de froid, le pharmacien, le maire,
Ainsi que le docteur qui n'avait rien à faire,
Dans le désastre affreux, hélas ! qui le croirait ?
Pour boire et pour manger furent au cabaret.

. . . . . .

O vous, café de Foy, Tortoni, lieux aimables !
Où tous les élégants vont s'asseoir à vos tables,

Pour parler politique, ou passer tour à tour
Du trafic de la Bourse au trafic de l'Amour,
Qu'êtes-vous à côté du cabaret vulgaire ?
Vrai temple de Bacchus, énivrant sanctuaire,
Où sans cérémonie, et sans même s'asseoir,
On peut boire à longs traits son vin sur le comptoir ;
Où l'homme, sans détour et sans hypocrisie,
Se montre tel qu'il est. Content, son ambroisie
C'est du vin à cinq sous ; triste, il fume en un coin;
Tandis qu'en vos salons l'étiquette a pris soin
De rendre à tous les yeux l'homme méconnaissable !
Le cabaret est donc en tous points préférable.

. . . . . .

Cependant le feu cesse, et Phoebus, de retour,
Entend, en se levant, battre notre tambour :
Le capitaine alors, ordonnait la retraite.
Chacun s'en retournant, et, la campagne faite,
On revint à Crouy, content d'y recevoir
Pour notre brave corps le surnom d' « Eteignoir ».

. . . . . .

Mais je n'ai pas tout dit. Est-il une campagne,
Tant faible qu'elle soit..., même celle d'Espagne,
Qui ne coûta jamais quelque grande douleur ?
Non, sans doute; et pour nous, redoutant un malheur,
On craignit qu'Anglebert, terminant sa carrière,
Des champs de Dhuisy ne fût au Cimetière.
Trop de zèle enflamma ses deux vastes poumons
De feux dévastateurs d'affreuses fluxions.
C'en était fait de lui... Mais la Parque ennemie
N'osa pas entamer le beau fil de sa vie !
Gloire encor à son nom, à ses nobles travaux !
La mort, en l'épargnant, a fait grâce aux Héros !

. . . . . .

Là finissent nos Chants. Les beaux traits, le courage,
L'ardeur de nos pompiers ne finiront jamais.
Ah ! que la Renommée, en citant leurs hauts faits,
Fasse chérir leurs noms, leurs vertus d'âge en âge !

Réconforté, considéré, l'âme retrempée par trois ans de campagne et de succès médicaux, il revint à Paris en 1828, rappelé par l'annonce d'un nouveau concours. Il emportait avec lui douze mille francs d'économies.

Enfin Chirurgien des Hôpitaux. — Cette fois, il fut bien et dûment nommé et obtint la première place sur de nombreux concurrents parmi lesquels Laugier, Guersant fils, Berard, Philippe Boyer qui avaient en leur faveur, outre leurs mérites personnels, la protection de puissants personnages. Ce n'était pas un mince succès car Ricord n'avait passé ni par l'adjuvat, ni par le prosectorat, étapes que devaient nécessairement franchir ceux qui aspiraient alors au titre de Chirurgien des Hôpitaux.

Ricord touchait donc au but mais il restait pauvre, inconnu à Paris. Il ouvrit alors, à la Pitié, un cours particulier de médecine opératoire très suivi, qu'il continua pendant quatre ans et qui, avec les quelques revenus que lui procurait une clientèle assez restreinte, lui permit d'attendre qu'une place de chirurgien devint libre — ce qui menaçait de durer longtemps. La mort du docteur Bar rendit vacante la

place de chirurgien de l'hôpital du Midi et Ricord l'obtint par un hasard providentiel, sans démarche préalable et sans recommandation, aucun de ses collègues plus anciens n'ayant voulu l'accepter car on exigeait de celui qui la prendrait l'engagement de la conserver cinq ans. Ce fut pour le jeune médecin un prodigieux changement de fortune qui, en quelques années, fit de ce petit praticien, toujours préoccupé de subvenir à ses moyens d'existence, le médecin le plus connu des deux mondes.

En 1832, il concourut pour l'agrégation et échoua : il se borna dès lors à son hôpital. Ricord passa au Midi trente ans, toute sa période de vie active ; il y fit des leçons qui eurent un éclat et un retentissement inouïs et s'y entoura d'une pléiade d'élèves qui allèrent vulgariser en France et à l'étranger les doctrines du maître ; plusieurs d'entre eux devenus célèbres, le grand Fournier entre autres, se glorifièrent d'appartenir à l'Ecole du Midi, c'est-à-dire à l'Ecole de Ricord.

Portrait de Ricord. — Pendant vingt-neuf ans qu'il dirigea la clinique de cet hôpital, sa réputation s'accrut, non seulement à raison des progrès qu'il fit faire au traitement des maladies spéciales auxquelles il s'était adonné, mais aussi en raison de son instruction encyclopédique, de sa sûreté de main, de sa spontanéité de vue, de sa hardiesse d'initiative ,de son esprit piquant, enjoué et de sa bienveillance pour ses élèves.

Il arrivait chaque matin, doux, aimable, disant un

mot agréable ou une plaisanterie à chacun de ses élèves, souriant et traitant les malades de ses salles avec politesse et bonté. Sa régularité servile dans l'accomplissement de ses devoirs de chirurgien chef, faisait souvent la désolation de ses élèves. En effet son exactitude ne le cédait qu'à celle de Velpeau qui, on le sait, arrivait chaque matin quelques minutes avant l'heure dans la loge du concierge de la Pitié et attendait que l'inexorable horloge sonnât huit heures pour traverser la cour de l'hôpital et monter dans les salles. Mais, tandis que Velpeau rayait impitoyablement de sa main, sur la feuille de présence tout élève qui ne répondait pas à l'appel, Ricord, plus indulgent pour la jeunesse, notamment pendant les grandes attractions du quartier latin, savait pardonner et ramener vers le devoir, par des conseils paternels les égarés de la veille dans les bosquets de la « Chaumière » ou du « Château des fleurs ». Zambaco Pacha raconte que pendant tout le temps qu'il a été attaché à son service, il n'a vu Ricord se fâcher tout rouge que trois fois et toujours dans l'intérêt de ses malades. Deux fois ces scènes ont été motivées par la négligence du premier infirmier Jean « un vieillard vert, à cheveux blancs ébouriffés, vieux pilier du service, que Ricord appelait dans ces moments de colère « Jean Foudre », en tapant du pied. La troisième fois, la tempête se déchaîna sur un externe, devenu par la suite membre de l'Institut. Les emportements de Ricord étaient aussi bruyants que sa nature vive ; mais ce n'étaient que des explosions instantanées d'un

orage d'été ; l'instant d'après le sourire reprenait ses droits « sur ses lèvres dont la conformation accusait à coup sûr une nature gaie, bienveillante, incapable de garder rancune, un tapotement léger sur l'épaule de la personne grondée exprimait presque un regret de ce courroux, quelques secondes après » .

Peut-être est-il temps de dépeindre physiquement Ricord à cette période glorieuse de sa vie. Un de ses contemporains a ainsi tracé son portrait : « Sous des cheveux châtains, souples, soyeux, fins et luisants, mettez un front un peu bas, mais droit et ferme, des yeux bleu pâle, saillants, très fins et bien vivants ; un nez légèrement empâté, une bouche grande, bien garnie ; deux lèvres épaisses, sensuelles et mobiles ; animez le tout par la physionomie la plus intelligente et la plus bienveillante, et vous aurez le portrait de Ricord dans la force de l'âge ».

SES LEÇONS A L'HÔPITAL

Ricord eut à l'hôpital du Midi un magnifique champ d'études puisqu'on réunissait là des malades vénériens de tous âges et des deux sexes ; cela joint à un travail personnel énorme, puisqu'il ne s'était jamais occupé particulièrement de cette branche de la médecine, lui permit de voir clair dans le chaos où se débattaient ses prédécesseurs et il commença son enseignement, cet enseignement célèbre dont le souvenir demeura vivant dans la mémoire des nombreuses générations d'élèves qui se succédèrent dans l'amphithéâtre de l'hôpital l'hiver et sous les tilleuls du jardin

en été. Pendant les beaux jours, il faisait en effet sa clinique en plein air sous les tilleuls du Midi. Autour de lui, placés sur des chaises et des bancs rangés en cercle, se tenait un auditoire nombreux, composé de médecins et d'élèves de tous pays, écoutant avec passion les doctrines développées par le célèbre chef d'école et applaudissant aux nombreux traits d'esprit dont il parsemait sa conversation. Cette innovation avait paru des plus originales et ces leçons, faites ainsi, sous forme de causeries, dans un jardin de fleurs, semblaient aux élèves bien préférables à ces discours froids et compassés prononcés dans un amphithéâtre sombre et monotone. Ces leçons d'ailleurs, étaient plutôt des causeries aimables, sans pédanterie, d'une langue claire et imagée, souvent égayées d'histoires recueillies à l'hôpital et en ville, de jeux de mots, de saillies spirituelles tenant constamment l'attention en éveil.

C'est au cours d'une de ces leçons que Ricord ayant raconté comment Christophe Colomb nous avait ramené la vérole d'Amérique.

— « L'Amérique nous a donné le mal, elle devait nous donner le remède », interrompit le Docteur Dupré, qui était familier de Ricord. Le mot eut du succès. Le « père Dupré », comme on l'appelait, le mit en quatrain :

Cristophe Colomb, en passant le Tropique
Nous rapporta ce qu'il avait conquis
Et tu devais, enfant de l'Amérique,
Guérir le mal qui vient de ton pays.

Non seulement des élèves, mais encore de nombreux étrangers, attirés par la réputation grandissante de Ricord, et souvent des hommes du monde, se pressaient autour du maître pour écouter ses leçons qui, sous leur aspect plaisant, cachaient le fond le plus solide. Sur tous les points en discussion, il prenait parti, appuyant son opinion par une argumentation serrée. Il n'arriva pas du premier coup, cela va sans dire, à une conception complète des maladies vénériennes. Il s'instruisait lui-même tous les jours et ne craignait pas de modifier une opinion déjà émise lorsqu'un argument irréfutable venait lui en montrer la fausseté. Il eut l'occasion, plus tard, de donner publiquement et dans une circonstance mémorable, cette preuve d'honnêteté scientifique.

Son œuvre scientifique. — Ricord fut nommé membre de la Société de Chirurgie en 1844, mais cessa bientôt d'être assidu aux séances, sa clientèle, incessamment croissante, lui prenant la plus grande partie de son temps. Il trouvait cependant le temps d'écrire pour répandre dans le public médical les idées qu'il défendait. En 1850, dans l'Union Médicale parurent ses « Lettres sur la Syphilis » dans lesquelles, sous une forme familière, Ricord résumait ses idées sur l'évolution et le traitement des maladies vénériennes. Trois éditions de ses lettres n'en épuisèrent pas le succès.

Il avait publié auparavant ses leçons sur le chancre, recueillies par l'un de ses meilleurs élèves, devenu maître à son tour. En 1838 avait paru son « Traité

pratique des maladies vénériennes » avec ce sous-titre: « Recherches critiques et expérimentales sur l'inoculation appliquée à ces maladies », et, en 1839, la traduction du « Traité de la maladie vénérienne » de Hunter, traduction faite avec le concours de Richelot et abondamment annotée par Ricord. Enfin, un bel atlas intitulé « Clinique iconographique de l'hôpital des vénériens » complétait cette série de travaux didactiques.

Il fut nommé en 1850 membre de l'Académie de médecine, dans la section de pathologie chirurgicale, qu'il eut l'honneur de présider en 1868 sans avoir aucunement brigué cet honneur. Ricord trouva dans cette enceinte une tribune où sa parole, partie de plus haut que dans sa modeste chaire d'hôpital, devait retentir plus loin. Mais la tâche était aussi moins facile. Il n'avait plus là devant lui des élèves bienveillants, comme suspendus à ses lèvres, mais de redoutables adversaires, des maîtres, eux aussi, vieillis dans la lutte, orateurs habiles, tous unis pour le bon combat contre le novateur qui venait troubler d'antiques croyances.

La salle de la rue des Saints-Pères fut le théâtre de joutes oratoires et l'enceinte réservée au public devenait souvent trop étroite, car la ville, la cour même s'y donnaient rendez-vous et surtout de nombreux confrères partagés eux-mêmes en deux camps et prenant parti pour l'une ou l'autre opinion en présence.

Son installation.

Dès que Ricord eût été nommé chirurgien à l'hôpital du Midi et commencé à frapper l'attention par ses leçons et ses premiers travaux, la clientèle commença d'affluer. Il dut quitter sa modeste installation de la rue de Seine pour la rue de Vaugirard, puis bientôt pour le splendide hôtel du 6 de la rue de Tournon qui est demeuré célèbre dans la mémoire des Parisiens et où il passa le reste de sa vie glorieuse. Tous les cochers de Paris, à force d'y amener tous les soirs de nombreux clients, connaissaient si bien l'hôtel légendaire que, à peine quelqu'un, à partir de sept heures du soir, en montant dans un véhicule aux quatre coins de Paris, balbutiait-il : « rue de Tournon », l'automédon complétait la phrase en disant : « Je comprends, mon bourgeois, c'est rue de Tournon n° 6 ».

Alphonse Daudet, dans ses « Trente ans de Paris », nous parle de son émerveillement à son arrivée à Paris quand il vit, en face du modeste hôtel qu'il habitait rue de Tournon, « une maison datant du siècle dernier, avec un fronton et deux figures couchées, qui font toujours mine de vouloir tomber du haut du mur dans la rue.

— Voilà où demeure Ricord, me dit mon frère, le fameux Ricord, le médecin de l'empereur. »

Nous avons lu la description de cet hôtel par un contemporain et ami de Ricord. Il parle de « la vieille et solennelle cour pavée ; l'escalier monumental et sa rampe forgée ; l'antichambre où le valet de chambre introduit les patients ; le grand salon si superbement

suranné, si différent des bibelots et des peluches en honneur chez les médecins de l'époque, haut de plafond comme un musée, tout vêtu de tableaux noircis, peuplé de marbres nus, ayant à droite de la cheminée, le buste d'Esculape, à gauche, le buste de Ricord, le dieu d'Epidaure faisant le pendant au demi-dieu de la rue de Tournon ; et le cabinet du docteur, avec la vieille ampleur de ses fenêtres donnant sur un charmant jardin provincial, sa vaste bibliothèque aux jaunes reliures d'autrefois, couronnée de bustes en bronze ». Cette simple description laisse deviner la richesse et la somptuosité des salons dans lesquels les clients étaient répartis suivant leurs sexes et leurs conditions afin de ménager les susceptibilités.

D'un autre contemporain, nous trouvons une autre description de l'hôtel de Ricord. « Il se trouve divisé en deux parties distinctes : à gauche sont les appartements particuliers, à droite les appartements du médecin. Ceux-ci se composent du cabinet du docteur et de cinq salons toujours pleins au moment de la consultation : le premier est celui du commun des mortels. Il est littéralement encombré d'hommes, munis chacun d'un petit carton portant un numéro d'ordre, d'après lequel on les appelle.

Dans le second attendent les dames qui y arrivent par un escalier particulier et dérobé.

Dans le troisième sont introduites les personnes qui se font annoncer ou qui ont des lettres de recommandation.

Enfin le quatrième est réservé aux amis du docteur et aux médecins ses confrères.

Tous ces salons sont autant de musées où abondent les tableaux, les statues et les bronzes d'art. On y remarque des paysages et des natures mortes, des chiens de Philippe Rousseau, un terre-neuve par Malenson, un paysage de Landelle qui est un vrai bijou, une toile fort remarquable du fameux peintre anglais Bellington, etc...

Mais les deux pièces qui fixent surtout l'attention et méritent une description particulière sont : le salon de réception et le cabinet de consultation.

Le salon est une vaste pièce aux lambris dorés dont les murs, recouverts d'une belle tapisserie vert et or, disparaissant derrière les tableaux de très grande valeur, parmi lesquels deux Rubens, un Van Dyck, un Diaz, un Géricault. Le buste de César et celui de Ricord sont placés à droite et à gauche d'une très belle cheminée devant laquelle est un écran, superbe morceau de tapisserie des Gobelins, brodée d'après Greuze, et représentant une jeune fille au milieu des fleurs. Sur les consoles reposent deux petites statues de Pradier, de riches vases de Chine et du Japon. Enfin, sur la grande table de marbre qui orne le milieu de la pièce, on remarque un joli groupe de Sèvres, représentant les neuf Muses.

Quant au cabinet, il est unique en son genre. La bibliothèque est surmontée d'une galerie des bustes des grands médecins de tous les temps, tandis que dans le bas se trouvent des vitrines renfermant la plus belle collection d'instruments qu'il soit possible de voir. Elle garnit trois côtés de la pièce ; le quatrième

côté est décoré par trois portraits : au milieu, celui de Dupuytren le premier maître, à gauche, celui d'Orfila, à droite, celui même de Ricord peint par Couture.

Sur une immense table s'étalent en grand nombre les produits curieux de l'art et de l'industrie dans tous les pays et à toutes les époques. Enfin, sur son secrétaire — véritable fouillis au milieu duquel personne autre que lui ne pourrait se retrouver — on remarque un buste en bronze représentant Madame Lacressonnière, avec ces mots gravés : Hommage de profonde reconnaissance à M. Ricord. L'illustre docteur avait en effet guéri la grande artiste — qui créa les Fugitifs à l'Ambigu — d'une maladie du larynx qui avait mis ses jours en danger.

Mais ce qu'il y a peut-être de plus curieux dans le cabinet du docteur Ricord, c'est un petit tableau signé Boulangé. L'histoire de ce tableau nous paraît assez curieuse pour être racontée.

Emile Augier avait au genou une douleur très vive qui devenait chaque jour plus intense malgré les soins de son médecin. Le mal empirait tant et tant que le médecin déclara l'amputation nécessaire. Il fit appeler Ricord. L'illustre docteur trouva le malade très affecté, le consola d'abord, puis lui fit suivre un traitement, et remit enfin sur les deux jambes l'auteur de « Gabrielle ».

A quelque temps de là, Ricord était à table, lorsque son valet de chambre lui apporta une boîte soigneusement fermée. Il l'ouvrit immédiatement et ne fut pas peu surpris à la vue d'un petit tableau dans lequel il

se vit lui, Ricord, vêtu à l'antique, assis sur un trône, le front ceint d'une couronne de lauriers. Au pied du trône se tenait, vêtu d'une toge rouge, Emile Augier, soutenu par une béquille, venant déposer à ses genoux un coq, des fruits et brûler de l'encens dans un trépied ».

La consultation de Ricord commençait tard et se prolongeait toujours fort avant dans la nuit. Parfois il s'y soustrayait quelques instants, sortait par une porte dérobée et allait faire une rapide apparition soit dans une fête mondaine où il tenait à se montrer, soit dans un théâtre où se donnait une représentation importante ; puis il rentrait chez lui et reprenait sa consultation interrompue. Cela ne l'empêchait point de se lever tous les jours à sept heures et, après avoir pris une simple tasse de café, il montait dans son coupé et allait rendre aux quatre coins de Paris, ses nombreuses visites.

Son caractère.

Ricord fut donc l'un des médecins consultants du XIX^e^ siècle les plus courus. Il eut une existence effrayante et surchargée, mais qu'il acceptait avec joie en raison du bien qu'il pouvait faire.

La bonté était, en effet, le trait dominant de son caractère ; il partageait le sentiment de Marivaux et pensait qu'il faut être trop bon pour l'être assez. Bien souvent il arrivait qu'un malheureux fût dans l'impossibilité d'acquitter les soins reçus, mais il n'était point abandonné pour cela de l'excellent docteur qui ne

voulut jamais rien recevoir des étudiants, des hommes de lettres, des artistes pauvres. Sa délicatesse et sa générosité furent sans bornes et, si dans la lutte ses ripostes ne furent pas toujours sans malices, elles ne furent jamais méchantes. Il savait pratiquer l'oubli des injures et était adoré de ses élèves et de ses amis qui, tous les ans, se réunissaient à la Saint-Philippe pour offrir à Ricord leurs vœux et un bouquet : c'était une vraie fête de famille à l'hôpital du Midi.

Bon et charitable, Ricord l'était aussi envers ses malades, à l'hôpital, « ses enfants gâtés », comme il les appelait. Parmi ses nombreux traits de bonté nous ne citerons que celui-ci qui est en même temps un trait d'héroïsme : un malheureux, atteint de laryngite syphilitique et trachéotomisé asphyxiait néanmoins. Ricord n'hésita pas à ouvrir la trachée, à partir du cartilage cricoïde et à pratiquer l'insufflation directe. Cette manœuvre, répétée à douze ou quinze reprises différentes, rendit la vie à un cadavre, aux applaudissements des nombreux élèves que la clinique de Ricord avait attirée ce jour-là. Ricord, la figure ensanglantée, la bouche pleine de pus, ne songea à se laver que lorsque l'opéré fut hors de danger.

Un autre trait dominant de Ricord fut sa générosité qui, comme sa bonté, était sans bornes. Il soulagea nombre d'infortunes et souvent même tel homme de lettres, tel chétif rimeur eurent recours à sa bourse, qui en étaient bien indignes. A l'hôpital surtout, il donnait sans compter et les gamins du quartier connaissaient bien le moyen d'attendrir le bon docteur. Ils

se glissaient à sa consultation, pleurant pour une bosse ou quelque méchante écorchure. Une petite pièce les consolait vite. A ceux qui voulaient les repousser : « Laissez venir à moi les petits enfants », disait Ricord, content de son bon mot, plus content encore d'avoir fait un heureux.

Ricord dépensait sans compter, pour lui comme pour les autres. Il aimait la vie large, et menait habituellement grand train. Outre son hôtel de la rue de Tournon, il eut de bonne heure de belles résidences à la campagne : d'abord à Morsang-sur-Orge où il acheta un château qui avait autrefois appartenu à Chomel : puis au Chesnay, près Versailles, une propriété superbe, embellie encore par ses soins, il y avait installé à grands frais une magnifique culture d'ananas qui fut, au reste, pendant un temps, de bon rapport. Il se fit enfin construire à Deauville une belle villa où il ne passait que quelques semaines, y transportant tout son personnel, ses chevaux et ses voitures. Partout, il tenait maison ouverte, sachant mal se débarrasser des importuns, ou de ceux qui abusaient de sa trop large hospitalité. Une telle vie n'allait pas sans de grandes dépenses. Aussi, bien que ses gains aient été considérables, connut-il parfois de véritables embarras financiers dont il se tira toujours à son honneur.

Ricord était un homme d'une nature très affable et de goûts artistiques très prononcés : sa belle collection de peintures et d'objets d'art en est la preuve la meilleure. C'était un grand amateur de musique et surtout de musique italienne. Ce fut à l'une de ses fas-

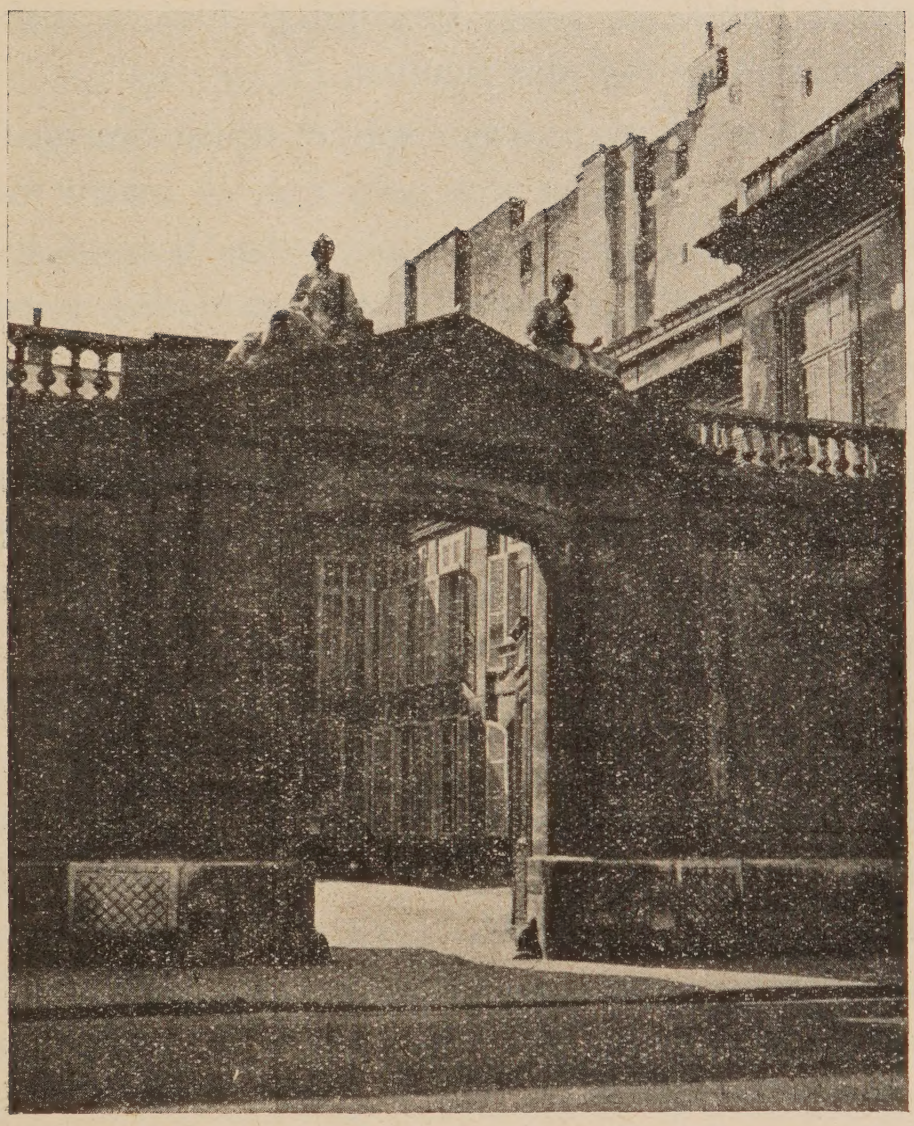

Hôtel de Ricord
6, rue de Tournon

tueuses soirées qu'on exécuta, pour la première fois, en France, le Stabat de Rossini. A cette époque, les hôtes les plus assidus de ces fêtes étaient Rubini, Tamburini, Lablache, Grisi, Ronconi et tout le reste du glorieux personnel des Bouffes.

Il assistait souvent à des soirées musicales où il retrouvait aux bougies des gens qui, le matin même, avaient eu recours à sa science, mais il avait le bon goût de ne leur parler que littérature, modes ou beaux-arts.

Ricord adorait le monde, la société et les grandes réunions et cela jusqu'aux dernières limites de sa longue et belle existence. Il faisait les honneurs de sa maison avec une grâce exquise et il aimait beaucoup recevoir : des pieds à la tête, il était homme du monde. Il n'était ni joueur, ni buveur, mais on le rencontrait dans toutes les réceptions, aussi bien aux bals d'étudiants (l'année même de sa mort, il en présida un à l'Hôtel-de-Ville et ce fut l'un de ses derniers triomphes), qu'aux soirées données par les gens du monde ou les célèbres actrices : c'est ainsi qu'Alphonse Daudet le rencontra un jour chez Augustine Brohan où le jeune poète faisait ses débuts dans le monde et où les invités l'avaient pris pour un « prince valaque ». Le célèbre docteur, sachant qu'ils étaient voisins, voulut le raccompagner jusqu'à son hôtel dans sa voiture, mais Daudet, n'ayant pas de pardessus, préféra s'évader à pied et rôder toute la nuit dans Paris pour ne rentrer qu'au matin : tandis « qu'en face des lanternes blanches d'un coupé illuminent la façade d'un

vieil hôtel et que le cocher du docteur Ricord demande : « Porte, s'il vous plaît. »

Dans le monde, de peur de se compromettre, il ne saluait jamais le premier. Il ne reconnaissait personne, lui à qui un chacun avait eu recours dans le présent ou le passé, au printemps, à l'âge mûr ou à l'automne de la vie.

Dans un salon encombré, un client, passant et repassant devant Ricord, en évitait toujours le regard ; lorsque, pendant l'éclaircie occasionnée par les danses exécutées dans la pièce voisine, l'Adonis lui présenta ses excuses en ajoutant : « J'ai feint de ne point vous connaître, de crainte d'être mal pointé par ces dames. » — « Au contraire, mon ami, riposta Ricord, être bien avec moi, cela rassure ; car c'est posséder un certificat de bonne vie et mœurs. »

C'est aussi à une fête mondaine, un bal masqué, chez le docteur Ségalas, en 1848, que Ricord se présenta déguisé en Dieu Pan, allégorie un peu risquée dans une maison décente, mais que le carnaval, qui envahissait tout alors, même la politique, rendait excusable.

Un autre personnage, oublieux de la recommandation formelle, soulignée au bas de la missive, et qui enjoignait aux invités de se travestir, arriva tout simplement en habit noir. C'était M. Crémieux, alors Ministre de la Justice. On l'arrête au seuil de la porte et le docteur Ségalas qui survint lui dit en riant : « Que voulez-vous ? C'est la consigne, Excellence. Il faut vous costumer. »

— Rien de plus facile, dit Maître Crémieux, ôtant son habit et pénétrant dans les salons en bras de chemises.

On le présente, on rit de son étrange costume et notre avocat ministre rend quolibet pour quolibet. Voyant Ricord qui s'approche avec un sourire moqueur, il le prévient et lui crie :

— Ah ça ? pourquoi diable êtes-vous en dieu Pan ? Je m'attendais à vous voir en Dieu Mercure.

— Et vous, mon cher, ce n'est pas sans habit que vous devriez être, riposta vivement le docteur, c'est sans culotte !

Ricord ne s'occupa jamais de politique, il resta toujours strictement renfermé dans son cercle professionnel, ce qui ne veut pas dire qu'il n'ait pas eu ses opinions personnelles. Celles-ci étaient plutôt inspirées par ses anciennes relations amicales avec certains membres de la famille Napoléonienne, c'est ainsi qu'il fut amené par sentiment, plutôt que par calcul, à épouser jusqu'à un certain point, la cause du Second Empire. Médecin de la maison du prince Jérôme Napoléon, gendre du roi Victor-Emmanuel, il éprouvait toujours un vif plaisir à se retremper dans la société variée et choisie que le prince, ainsi que la princesse Mathilde, ex-Madame de Demidoff, sa sœur, avaient su attirer dans leurs salons, ce qui le fit devenir l'un de leurs plus fidèles habitués. Il aimait à rencontrer les hommes les plus marquants de tous les états sociaux, dont il recherchait le contact et le commerce.

Ricord fut, en effet, l'un des hommes les plus spi-

rituels, peut-être le plus spirituel de son temps. Son esprit est resté légendaire et ses bons mots sont légion. « Ses saillies », a-t-on dit, « étaient comme une menue monnaie qu'il semait sur son passage, avec autant d'abondance que de grâce »— Et si quelques esprits chagrins ont pu regretter qu'il plaisantât trop sur les misères qu'il devait soulager, sa gaieté et son entrain rendaient supportables aux malades leurs maux et les distrayaient sur leurs lits de souffrance.

Promu au rang de marchand d'esprit, il fournit matière, par ses réparties, à tous les chroniqueurs de l'époque. Les romanciers le citaient à chaque instant. Faisait-on intervenir un chirurgien dans une consultation du roman, c'était Ricord. Et quand Ricord avait parlé...

Nous devons renoncer à reproduire dans ce travail tous les mots spirituels, toutes les saillies fines et mordantes que Ricord semait à profusion dans ses entretiens. Nous nous bornerons à citer seulement quelques anecdotes.

Anecdotes. — Un jour, on s'entretenait devant lui d'un confrère célèbre... à la quatrième page des feuilles périodiques. On devine le docteur Giraudeau de Saint-Gervais.

— Est-il vraiment gentilhomme, disait l'un, et sa particule est-elle bien authentique ?

— C'est le fils d'un meunier du bourg de Saint-Gervais, près Châtellerault, répondait un autre.

— Qu'en pensez-vous, mon cher Ricord, dit le maître de la maison, les Giraudeau appartiennent-ils à la noblesse ?

— Oui, certainement, monsieur le comte, à la noblesse de « rob », répliqua le chirurgien.

— Vers la fin de la dernière épidémie cholérique, Ricord rencontre le docteur X..., chef de certain établissement médical soutenu par la seule force de l'annonce.

— Eh bien, lui dit cet industriel, comment va le choléra aux Capucins ?

— Mais, il disparaît tous les jours.

— Allons donc, il est en recrudescence chez moi !

— Oh ! Cela n'a rien qui doive vous surprendre, dit Ricord, ce farceur-là, pour nous faire pièce, reste dans les maisons de santé.

Quelqu'un disait au docteur Ricord, en parlant d'un charlatan bien connu.

— On m'a affirmé qu'il n'était même pas médecin.

— Comment ? Pas médecin ? répondit le caustique docteur, il ne parle pas depuis cinq minutes qu'il a déjà guéri tous ses auditeurs de l'envie de l'écouter.

On demandait à Ricord quel était le comble de l'art pharmaceutique :

— C'est, répondit-il, de jeter une solution de sulfate de zinc dans la Seine, afin de l'empêcher de couler.

A une curieuse qui lui demandait si la petite vérole et... l'autre étaient de la même famille :

— Elles sont sœurs, mais pas du même lit.

De Ricord aussi cette définition de Paris : « La capitale du monde syphilisé. »

Deux praticiens se disputaient sur les avantages de l'application du thermomètre, l'un tenait pour l'aisselle, l'autre pour le rectum. Ricord, interrogé comme arbitre, répondit :

— En le mettant dans le rectum vous avez raison tous les deux puisque le thermomètre est dans les selles.

Ricord dînait, en compagnie de plusieurs confrères, chez un de ses amis, le Docteur X..., ayant la même spécialité que le maître. Au milieu du repas, la conversation tomba sur une opération fort délicate que nos deux syphiligraphes avaient faite le matin même, et qui avait parfaitement réussi ; il s'agissait de l'amputation de la verge chez une victime de Vénus.

— Comme il a dû souffrir, s'exclama la dame de la maison, quand on est arrivé à l'os !

A ces mots, Ricord se leva, et serrant la main de l'amphytryon, le Docteur X..., en le félicitant chaleureusement de sa vigueur exceptionnelle.

Un ecclésiastique se présenta un jour chez Ricord pour un accident survenu à un certain endroit de sa personne :

— J'attribue, dit-il, cette écorchure au frottement insolite de ma soutane durant les marches forcées.

Au premier coup d'œil, Ricord reconnaît la nature syphilitique de l'excoriation :

— C'est votre soutane, dites-vous, qui vous a foutu cette affaire-là ?

— Parfaitement, c'est ma conviction, monsieur le docteur.

— Eh bien ! vous direz à votre soutane, de ma part, qu'elle est une sacrée p...., vous avez la vérole !

A une séance de l'Académie de médecine, pendant que Depaul lisait un rapport sur le lait artificiel de Liebig, Ricord, occupant le fauteuil présidentiel, improvisa le quatrain suivant :

De son lait Liebig veut nourrir notre enfance
Il prétend réussir chez les jeunes Teutons,
Mais Depaul nous apprend que nos enfants de
[France
Se trouvent beaucoup mieux du bon lait des tétons.

La belle et bonne Suzanne Brohan se mourait d'accidents cardio-rénaux. A un moment, il fallut la ponctionner pour une ascite et Ricord, naturellement, fut appelé. — Emoi, protestations, angoisse affreuse à la vue du trocard de l'opérateur.

— Voyons, ma petite Suzanne, pourquoi tant d'alarmes ?... Ce ne sera jamais qu'un coup d'épée dans l'eau.

Et voici encore, quoiqu'elle soit plus connue et demeurée célèbre, l'histoire de l'aiguille et de la pelote.

La grande actrice Augustine Brohan s'était par accident enfoncée une aiguille dans le sein : l'aiguille s'étant brisée, la retirer était une opération fort délicate. Ricord la réussit à merveille. Quand elle fut terminée, le docteur se tournant vers sa malade lui dit :

« Ma chère enfant, vous pouvez être maintenant tranquille, mais à l'avenir, ne prenez plus ça pour une pelote ! »

Et voici deux poésies inspirées par Ricord et son art de guérir :

Elle eut son temps de vogue ; on l'appelait Titine.
Maintenant, décatie, on la soigne à Lourcine...
Qui s'en souvient encor ?
A tout péché, misère et Ricord.

Ricord guérit un jour un enfant de Marseille
Son ami, Parisien, lui racontait tout bas :
— De Mercure, j'ai vu la petite Bouteille ;
Mon thermomètre, hélas ! ne me suffisait pas...
— Té ! j'en ai bu plus que toi peut-être ; au moins
[deux litres,
Dit le Marseillais crânement.
Quand j'entre, par hasard, dans un appartement.
Rien qu'en soufflant dessus, moi, z'étame les vitres !..

Et, pour terminer la série des anecdotes, en voici une authentique, qui advint à Ricord : Un jour qu'ayant laissé sa voiture à quelque distance, il était entré, pour satisfaire un pressant besoin dans un de ces édicules dans une place nommée de Rambuteau et

que les vieux Parisiens ont connu. Un quidam attendait impatiemment son tour, mais notre homme en difficulté avec sa vessie, s'éternisait, au grand mécontentement de son malheureux successeur. Celui-ci, outré, finit par lui dire : « Quand on est malade comme vous, monsieur, on va trouver Ricord. »

« Mais, c'est moi Ricord », dit, en faisant une brusque volte-face, l'illustre chirurgien, prouvant ainsi la vérité du dicton, qui veut que les cordonniers soient toujours les plus mal chaussés. Et le maître se remémorant les rares aventures galantes de sa pauvre et studieuse jeunesse, dut murmurer, avec mélancolie, les vers de Virgile :

Principium dulce, sed finis amoris amanis :
Lœta venire Venus, tristis abire solet.

Comme nous le disions plus haut, Ricord aimé et admiré de ses élèves, inspira de nombreuses chansons d'étudiants parmi lesquelles une des plus célèbres est certainement celle que nous trouvons dans le recueil authentique des Chansons de Salles de Garde et qui est intitulé : « Le Curé de Saint-Sulpice ».

Nous avons déjà parlé de l'œuvre poétique de Ricord, mais il convient de citer ici un recueil de lettres demeuré célèbre et que Ricord écrivit au cours d'un voyage en l'année 1873. Il est intitulé : « De Paris à Meaux, en passant par Venise, Vienne, Petsh, la Roumanie, Constantinople, Athènes et le plus possible par l'Italie », sous forme de lettres adressées chemin faisant à « M. le Docteur Amédée Latour, rédacteur en chef de l'Union Médicale », par son ami le Docteur Ricord.

SES HONNEURS ET SES DÉCORATIONS.

De par tous ses travaux, ses luttes, son caractère, Ricord devint, nous l'avons vu, une célébrité parmi ses contemporains. Mais la célébrité n'est qu'un échelon moyen de la gloire que Ricord dépassa bientôt pour s'élever aux plus hauts degrés de l'illustration. La gloire même, il la conquit et put la savourer pendant vingt ans de sa vie, la faveur publique s'empara de son nom et le répandit dans tous les milieux. Sa carrière fut triomphale et l'on peut dire qu'il donna l'exemple de la plus haute, la plus rare fortune qu'il soit permis à un médecin d'ambitionner, de rêver : honneurs, distinctions, dignités de tous genres lui affluaient. On dit que Ricord était l'homme le plus décoré de France à cette époque : il aurait pu, en effet, orner sa poitrine de presque tous les ordres connus dont princes et rois lui avaient envoyé les insignes. Il était notamment : grand officier d'Isabelle-la-Catholique, commandeur de Sainte-Anne de Russie, des Saints Maurice et Lazare de Sardaigne, de Frédéric de Wurtemberg, du Christ de Portugal, du Nitcham de Turquie ; officier du Sauveur de Grèce et de Charles III d'Espagne ; chevalier des ordres de Wase de Suède, de la couronne du Chêne de Hollande et de Léopold de Belgique, etc... Il était titulaire, en tout, de deux cent douze ordres. Mais, en fait, de toutes ces décorations, il n'en estimait qu'une seule : la Légion d'Honneur, dont il avait obtenu les divers grades ; le dernier, celui de grand officier lui fut accordé en 1871, après le siège de Paris, durant lequel, malgré son

grand âge, il avait pris une part active au service de santé. Il ne refusa qu'une seule décoration, celle qu'après la campagne de 1870, le professeur Langenbeck, chirurgien en chef des armées allemandes, voulut lui remettre de la part de son gouvernement.

A une certaine époque, Ricord portait avec prédilection l'ordre de la couronne du Chêne. C'était afin de se faire poser la série de questions suivantes :

— Cher maître, ou cher docteur, que diable portez-vous là ?

— C'est l'ordre de la couronne du Chêne.

— Pourquoi cela ? Quel est cet insigne ?

— Cet insigne est un signe de la reconnaissance des glands !

On raconte qu'en 1855, à son entrée à Paris, la reine Victoria apercevant à la tête de la garde nationale le docteur Ricord, tout couvert de décorations, demanda à l'Empereur qui était le maréchal qui avait fait tant de campagnes.

Ricord était décoré d'un si grand nombre d'ordres que, dit Bianchon, M. Thiers, lui-même, ou M. de Bismarck n'ont jamais pu aligner sur leur poitrine autant de « crachats » que le maître syphiligraphe.

Il était membre d'honneur de plusieurs centaines de sociétés savantes, de toutes les sociétés savantes du globe, mais tous ces témoignages glorieux lui étaient moins sensibles qu'une magnifique médaille d'or offerte par ses élèves et ses amis le 30 avril 1857, veille de la Saint-Philippe et sur laquelle était inscrite ces

mots : « Au nom de la science et de l'humanité reconnaissantes, à Philippe Ricord, ses élèves et ses amis. »

Sa popularité. — Rien ne peut mieux donner une idée de la popularité dont jouissait Ricord que ce petit article que nous avons relevé dans le numéro du *Lyon-Médical,* du 22 décembre 1889 et qui est intitulé : « La seule fois que j'ai vu Ricord. »

« C'était en mars 1848. J'étais de service au corps de garde de la rue de Tournon. Au milieu de la nuit, on vient demander quatre hommes et un caporal pour aller au n° 6. La corvée m'échut, mais je n'eus pas à m'en plaindre. Nous trouvons le grand spécialiste en robe de chambre : il assistait son concierge frappé de folie furieuse, à qui il s'agissait de donner un lavement ! Mais après avoir vainement essayé de la persuasion, il avait fallu recourir à la force armée.

Nous entrons : les fusils déposés, le récalcitrant, couché à plat ventre, un homme à chaque membre, le caporal tenant la chandelle. « Messieurs, de nous six, je suis seul armé ; c'est donc à moi d'ouvrir le feu », et il enfonça l'arme jusqu'à la garde sans faire de plaie pénétrante.

Puis, gracieux comme toujours, et jaloux de reconnaître par un mot aimable le concours prêté : « Monsieur, me dit-il, commençant par le plus jeune » — « Monsieur ? » — « Vous êtes ? » — « Etudiant en droit, docteur » — « Ah ! fit-il, avec une nuance de regret poli, j'aurais moins d'occasion de vous revoir que si vous étiez étudiant en médecine... Qui sait, pourtant ? »

Là se bornèrent nos rapports. Eh bien ! croiriez-vous que je l'ai parfois regretté. Pas au point cependant de... Ah ! non.

X..., avoué de première instance de...

Sa retraite. — Le 31 décembre 1860, Ricord, trois mois avant d'être atteint par la limite d'âge, quittait l'hôpital du Midi et se consacra uniquement à sa nombreuse clientèle. Il avait mis une certaine coquetterie à donner sa démission en pleine activité. Au reste, bien que touchant à sa soixante-et-unième année, il conservait presque les allures et l'apparence de la jeunesse. Il portait bien son âge. Peu de temps auparavant, il était à Londres et visitait le Collège Royal des chirurgiens où il recevait le meilleur accueil. « Approchez, M. Ricord, lui dit Sir Charles Laurence, au nom de ses collègues, nous sommes heureux de saluer le fils de celui dont nous admirons les beaux travaux et que l'Angleterre se plaît à placer à côté de son grand Hunter. — « Je vous remercie, répartit Ricord, des compliments que vous voulez bien adresser à mon père ; mais mon père, c'est moi ! »

L'hôpital lui manquant, Ricord put se donner complètement à la clientèle. Jamais sa vogue ne fut plus grande et les clients se pressaient de plus en plus nombreux à ses consultations. Souvent, un vieux céladon entrait, tout penaud, dans son magnifique cabinet de consultation ; Ricord se précipitait vers lui et, lui prenant les mains : « Avant tout, cher Monsieur, tous mes compliments ! »

Ricord ne s'était pas marié, mais il avait recueilli,

chez lui, Mme D., qui l'avait aidé aux temps difficiles de ses débuts médicaux et cette amie, habituée au luxe, l'aidait à recevoir, d'une façon somptueuse et son esprit laissait une impression inoubliable à ceux qui l'avaient approchés.

Un de ses bons amis, qui allait souvent se délasser chez lui de ses travaux sérieux, M. F. Duval, nous a donné des détails pleins d'intérêt.

« Cette abondance de saillies, dit-il, pouvait donner à penser que l'esprit de l'orateur manquait de profondeur et de solidité ; il n'en était rien ; nous ne pensons pas que jamais chirurgien ait possédé à un plus haut degré que Ricord la sûreté du diagnostic chirurgical, mais il n'avait pas la finesse du diagnostic qu'on pourrait appeler diplomatique : sa vive spontanéité, qui le poussait à penser tout haut, ne lui permettait guère de chercher des dessous aux discours des autres, ses paroles, ni ses idées n'en ayant jamais. Ce défaut du diagnostic ou, pour mieux dire, cette qualité se manifesta dans une circonstance aussi mémorable que peu connue et que, pour ce seul motif, nous croyons pouvoir rappeler.

Ricord, déjà médecin du prince Napoléon, peu après la proclamation de l'Empire, avait été nommé en 1869, médecin consultant de l'Emperuer. Avant la déclaration de la fatale guerre de 1870, au mois de juillet, une grave et solennelle consultation eut lieu pour déterminer la nature et la gravité de la maladie de l'Empereur, ainsi que les ressources que pouvait offrir la thérapeutique. A cette consultation fut

convoqué Ricord. Il s'agissait surtout d'une maladie de la vessie, et particulièrement de savoir s'il existait une pierre. A peine Ricord avait-il introduit une sonde avec la rare habileté qui le caractérisait, qu'il la retirait aussitôt : « Il n'y a pas l'ombre d'un doute, il existe un calcul, et assez volumineux encore. » Le gros Rayer, qui présidait la consultation : « Et Nélaton, dit-il, qu'en pense-t-il ? — Je n'ai pas trouvé de pierre, déclara l'éminent chirurgien. — Comment ! s'écria Ricord, mais la sonde heurte le calcul pour ainsi dire d'elle-même. Répétons le cathétérisme et je vais faire presque entendre le choc du métal contre la pierre — C'est inutile, dit le gros Rayer, ces explorations fatiguent beaucoup l'Empereur et, si Nélaton n'a pas trouvé de calcul, c'est qu'il n'en existe pas. »

Ricord maintint son opinion mais sans comprendre, faute du diagnostic diplomatique, que si Nélaton ne trouvait pas de pierre, c'est qu'il ne « devait » pas en exister, non pas en fait, mais en droit. C'est ce qu'avait parfaitement compris le gros Rayer qui, lui, malgré sa grosse écorce, était de première force en diagnostic diplomatique. Les autres consultants Bouillaud, Michel Lévy, etc..., le comprirent-ils aussi ? Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ils signèrent cette fameuse consultation dont triompha plus tard le chirurgien anglais Thomson qui, avec ou sans bonne foi, put accuser Nélaton, Ricord et une réunion de médecin français éminents, de n'avoir pas su constater dans la vessie la présence d'un calcul gros quasi comme un œuf de pigeon ; c'est sans doute pour cette accusation inepte qu'on fit en France même, tant de réclame en

faveur de Thomson. Ricord n'avait jamais daigné se justifier de cette erreur de diagnostic ; il apprit ensuite que Nélaton n'avait pas plus que lui méconnu la pierre, mais qu'il était convenu avec ceux ou plutôt celle qui voulait la guerre, qu'une pierre ne devait pas exister et que, par conséquent, il n'y avait pas à pratiquer une opération qui aurait empêché l'Empereur d'entrer en campagne, et qui, peut-être, l'aurait tué, ce qu'a fait Thomson quelques mois plus tard ».

La guerre de 1870. — Pendant la guerre de 1870, malgré son grand âge, Ricord n'hésita pas à prendre du service et occupa le poste de chirurgien en chef des ambulances de la presse. Il ne se borna pas à organiser le service, mais prit une part active à l'œuvre. Il courut même, un jour, de sérieux dangers pendant qu'il pansait fort tranquillement des blessés sous une grêle de balles, assisté seulement de son valet de chambre. Vint à passer un officier d'ordonnance, lequel cria au domestique : « Dites au docteur de s'en aller de là, s'il ne veut pas recevoir un mauvais coup ». — Ricord avait entendu ; paisible et gouailleur comme Gavroche à la barricade, il répliqua, dans le tapage des mitrailleuses : « Répondez que je ne reçois pas ; je ne suis pas ici chez moi ! » —puis se remit à la besogne. A lui seul, ce mot valait une décoration qui fut d'ailleurs conférée à Ricord sous forme de nomination au grade de grand officier de la Légion d'honneur.

Ce fut dans les ambulances, pendant le siège de Paris, que Ricord se lia cordialement avec de nom-

breux frères de la doctrine chrétienne. C'est lui qui revendiqua l'honneur d'attacher lui-même la croix d'honneur sur la soutane du supérieur général pour récompenser la congrégation dans la personne de son chef. Et, après la guérison du dernier malade, le 1er janvier 1872, il adressait au même supérieur ce bel éloge :

« Au Très Honoré frère Philippe, Supérieur des Communautés des Frères des Ecoles Chrétiennes.

« Très Honoré,

« Vous voilà désormais tranquille ; après tant de fatigues et après avoir connu tant de dangers, vous et les bons Frères de vos Communautés, vous êtes enfin rendus à votre vie calme et toute de charité.

« Vous avez retrouvé vos enfants, les enfants du peuple, que vous instruisez si patiemment.

« Allez, continuez votre belle mission, vous ne ferez pas toujours des ingrats, beaucoup se souviendront que vous leur avez appris la première lecture, le premier mot correct et honnête de leur langue, et la première prière qu'ils doivent adresser à Dieu !

« A vous toujours. »

RICORD.

Ses dernières années.

Jusqu'à la fin de sa vie, Ricord fut sur la brèche. Bien souvent dans les dernières années, on le rencontrait parcourant les rues de Paris dans son coupé à deux chevaux, conduits par le cocher légen-

daire au chapeau galonné et allant rendre visite à ses malades avec une légitime préférence pour ceux qui habitaient des maisons à ascenseurs. « Je me porte bien, avait-il continué de dire, ce sont mes jambes qui ne me portent plus. Je ne peux plus faire de longues marches : aussi, me suis-je décidé à ne plus suivre d'enterrement... pas même le mien, puisque je tiendrai la tête du cortège. »

Aussi, le maître préférait-il attendre chez lui, dans son bureau, les clients, toujours nombreux, qu'attirait encore sa grande renommée. Nous trouvons, tracé par un de ses contemporains, un portrait vivant du célèbre praticien pendant ses dernières années :

« Frileusement assis près de la cheminée, dans un fauteuil empire à cuivre, qui tient du trône et de la chaise curule, une main s'appuyant à la table, l'autre main frictionnant un genou, Ricord accueille le visiteur avec le plus charmant sourire, en s'excusant de ne point se lever. Puis il écoute, les paupières mi-closes, les lèvres entr'ouvertes, les cheveux frisés et grisonnants sous la calotte de soie noire ; sa pâle et grasse figure glabre s'immobilise inclinée en avant ; son triple menton rabelaisien s'écrase un peu sur sa cravate jusqu'à venir toucher la rouge rosette de sa boutonnière ; et il a l'air, ainsi, d'un vieux Silène aimable qui va dormir.

Mais, ne vous y trompez pas : il n'a pas perdu la moindre de vos paroles, vous interroge avec la plus parfaite lucidité, et relève de temps à autre les paupières pour vous scruter très finement ; puis il parle, évitant les gestes à ses membres rhumatisants, émail-

lant son discours de ses plus goguenardes plaisanteries sur la trop charmante Déesse dont il a tant de fois conjuré les traîtrises ; après quoi, il vous congédie du même sourire inoubliable. »

Ricord, jusqu'à ses derniers jours, se rendit partout où on souhaitait sa présence et pas une fête ne se passait sans lui.

Le Docteur Baudoin, dans le *Progrès Médical,* nous parle de sa dernière sortie universitaire ; « C'était aux fêtes de l'Hôtel-de-Ville données par le Conseil Municipal de Paris, aux étudiants étrangers venus en France à l'occasion de l'inauguration de la nouvelle Sorbonne. Malgré son grand âge, le vénéré Maître montait encore allègrement les degrés du grand escalier, appuyé sur le bras d'un ami. La foule des étudiants lui fit une ovation enthousiaste à laquelle il dut être bien sensible : c'était, après Chevreul, le doyen des étudiants français » .

Au mois d'août 1889, il faisait l'ouverture, comme président d'honneur, du Congrès International de Dermato-syphiligraphie réuni à l'hôpital Saint-Louis ; il en présida le banquet de clôture et fit un discours plein d'esprit et de verve. Il termina son toast par ces paroles : « Je n'ai pas le courage de vous dire adieu, je préfère vous dire au revoir ! » Ce fut pour lui une joie véritable que de voir réunis autour de lui tant de médecins éminents de tous les pays du monde dont beaucoup avaient été ses élèves à l'hôpital du Midi ; et les ovations dont il fut l'objet lui rappelèrent les plus belles journées de triomphe d'autrefois.

Sa mort. — En le voyant ainsi si alerte et plein de vigueur, rien ne pouvait faire supposer que le grand Maître allait être bientôt enlevé aux affections qui l'entouraient. Aux élections d'octobre 1889, estimant que la gravité de la situation politique commandait impérieusement à chaque citoyen de voter, Ricord, malgré le mauvais temps et les conseils répétés, se fit amener le 6 octobre de Versailles où il était, à Paris. Soutenu par un ami, il gravit péniblement l'escalier de la mairie de Saint-Sulpice, déposa son bulletin de vote dans l'urne et retourna à la gare Montparnasse pour prendre un train qu'il manqua de quelques minutes. Il dut attendre une heure environ, exposé aux courants d'air et, s'étant refroidi, rentra chez lui avec une pneumonie. Le maître sembla triompher de la maladie, grâce à sa robuste constitution, et il avait même pu faire une sortie en voiture, mais une rechute amena un rapide épuisement de ses forces, et, malgré les soins éclairés de nombreux médecins, Ricord s'éteignit le mardi 22 octobre 1889 à trois heures du matin.

Jusqu'à la fin, il conserva toute sa connaissance et son esprit. La veille de sa mort, durant la journée, M. Potain qui, le soignait, vint le voir :

« Eh ! cher maître, je vous trouve une bonne mine, ce matin. »

« Bah ! cher ami, bonne mine ? C'est une mine cuivrée ; je ne vous conseille pas de placer vos fonds là-dessus, ce n'est pas le moment. »

Quelques heures avant sa mort, vers minuit, il se

réveilla tout à coup, se dressa à demi sur son séant et fit marcher ses mains en cadence en agitant ses doigts, comme s'il eût voulu toucher du piano. Les docteurs Horteloup et Pignot, qui veillaient le malade, très étonnés, prirent d'un commun accord ces gestes pour une manifestation du délire. Le maître, après les avoir renouvelés à plusieurs reprises, sans prononcer une parole se renversa épuisé sans que les médecins puissent comprendre ce qu'il désirait.

Le lendemain, la petite nièce de Ricord, une fillette de dix ans, arrivait à Paris avec sa mère, mandées en toute hâte d'Alger à la première nouvelle de la maladie. « Quel dommage, dit-elle, je n'ai pu tenir ma promesse ! » Et elle raconta qu'elle avait appris sur le piano la romance des Adieux de Marie Stuart, de Niedermeyer, que son grand-oncle lui avait fait promettre, ainsi qu'à M. Batta, le violoncelliste bien connu, de lui jouer, à l'heure de sa mort, cette romance qu'il aimait entre toutes. C'était cette idée qui hantait Ricord tout près de sa dernière heure.

La famille obtint l'autorisation de faire entendre aux obsèques de Ricord la mélodie tant désirée. Et voilà pourquoi l'on entendit, à l'église Saint-Sulpice, un violoncelle chanter, sous la main d'un grand artiste, la mélodie plaintive des adieux de la reine d'Ecosse à la terre de France.

Ricord avait réglé lui-même par testament tous les détails de ses funérailles qui eurent lieu le 26 octobre à midi. Une foule immense se pressa à ses funérailles. Beaucoup voulaient, en y assistant, rendre un dernier

Sépulture de Ricord

hommage au médecin illustre dont, pendant près d'un demi-siècle, le nom avait été sur toutes les bouches. D'autres, plus nombreux : amis, élèves, malades, pleuraient « le bon Ricord », le maître aimé, le docteur compatissant, dont la devise avait été :

« *Aegrotatis animam reconfortare conor* ».

Depuis longtemps, sa sépulture au Père-Lachaise était prête ; il en avait donné lui-même le plan. Il avait aussi par avance composé son épitaphe et avait bien souvent récité à ses amis ce morceau dont il n'était pas mécontent :

Aux portes de l'éternité
Quand j'aurai fini ma carrière,
S'il me reste un peu de poussière
De cette triste humanité,
Que le tombeau seul s'en empare ;
Que de mon âme se sépare
Cette cause de mes douleurs ;
Car l'âme pure et sans matière
Doit être un rayon de lumière
Que ne troubleront plus les pleurs.

Ricord semble par ce morceau faire partie de ceux qui estiment que tout ne finit pas avec la tombe, qu'il est en nous quelque parcelle « pure et sans matière » qui ne meurt pas avec le corps et c'est peut-être là le secret de cette fin si calme, attendue sans crainte comme « le soir d'un beau jour ». Ricord ne fut pas seulement spirituel, il fut aussi spiritualiste.

Les grands hommes sont de tous les pays et Ricord

était universel. Tous les journaux étrangers de l'époque publièrent, en effet, de longs articles nécrologiques sur ce grand chirurgien , et qui plus est, des journaux de langue allemande prirent le deuil. A Berlin, comme à Vienne, Ricord était aussi admiré qu'à Paris. Von Hebra se donna la peine d'écrire lui-même une notice nécrologique dans « l'Internationale Klinische Rundschau ».

Aux funérailles de Ricord, des discours nombreux furent prononcés. M. Péan parla au nom de l'Académie de médecine, Horteloup des Chirurgiens des Hôpitaux de Paris, Le Dentu de la Société de Chirurgie, Peyron de l'Assistance publique, Mauriac des médecins de l'Hôpital du Midi, Fournier, Diday au nom des Elèves, Riant de l'Association générale des médecins de France, le comte de Beaufort de la S. S. B. M., de Rause des Ambulances de la Presse, O'Conor des médecins de l'Amérique, Deslandes-Vinay, au nom des habitants de la commune de Chesnay.

Son testament. — Après la mort de Ricord, son testament, en date du 11 février 1882, fut ouvert par Me Lavoignat, notaire à Paris et communiqué à l'Académie de Médecine. L'illustre défunt instituait sa petite nièce sa légatrice universelle et faisait de nombreux legs. Il faisait en outre les dons suivants :

A l'Académie de Médecine, la somme de 10.000 fr., nette de tous droits pour, avec le revenu, fonder un prix bisannuel en son nom et comme on l'entendra.

A la Société de Chirurgie, la somme de 5.000 francs

nette de tous droits pour, avec le revenu, fonder un prix également bisannuel.

A l'Association générale des Secours Mutuels de France, 10.000 francs nets de tous droits à employer comme elle le décidera.

A l'hôpital du Midi, une bibliothèque scientifique « Comme reconnaissance et en souvenir des vingt-neuf années de service et d'enseignement qu'il a faites dans cette maison, à laquelle il a dû sa réputation et sa fortune. »

Peu de temps après, conformément au vœu exprimé par M. Horteloup et sur sa proposition, le Conseil de Surveillance de l'Assistance Publique décida que l'hôpital du Midi porterait dorénavant le nom d'Hôpital Ricord.

Le 14 décembre 1889, un comité se forma dans le but d'élever un monument à la mémoire de Philippe Ricord, et représenta modestement en blouse et en tablier celui qui pendant si longtemps avait soigné et réconforté tant d'éclopés d'amour.

DEUXIÈME PARTIE

L'ŒUVRE CHIRURGICALE DE RICORD

Dès son internat qu'il passa brillamment, Ricord s'était adonné à la chirurgie. Il fit, en effet, son temps d'internat dans les services des deux plus grands chirurgiens de l'époque où il eut d'excellentes notes de ses Maîtres et soutint sa thèse en 1826 : « Sur diverses propositions de Chirurgie. »

Pendant plusieurs années Ricord professa des cours de médecine opératoire dans l'ancien amphithéâtre de la Pitié et fit des leçons de pathologie chirurgicale à l'Ecole pratique.

En 1882, il écrivit une thèse pour le concours d'agrégation en chirurgie sur le « diagnostic spécial et différentiel de la commotion, de la compression, de la contusion et de l'inflammation du cerveau », puis publia une « Collection de mémoires de médecine, de chirurgie et médecine opératoire » ; traduite en Hollande en 1834.

Rentré à l'Hôpital du Midi comme chef de service,

son activité chirurgicale s'exerça surtout sur les maladies des voies génito-urinaires, car en raison de sa spécialité il avait plus souvent l'occasion d'opérer des cas se rapportant à cette branche de la pathologie :

C'est lui qui fit les premières recherches, sur les injections intra-utérines; indiquant dan sun mémoire : les précautions à prendre, les meilleurs procédés à employer, la quantité et la qualité des liquides à injecter ; les accidents qui pouvaient survenir au cours de l'intervention.

Il décrivit ensuite une nouvelle méthode opératoire pour la circoncision par deux procédés :

Le premier consistant en une section ovalaire permettant de couper en un seul temps la peau et les surfaces muqueuses, avec application préalable des points de suture, garantis par une pince fenêtrée mettant ainsi le gland à l'abri de l'instrument tranchant.

La technique du second procédé consistait en une section en quatre temps : une incision supérieure, une incision inférieure en traversant d'abord le prépuce à la base du frein et en divisant jusqu'au limbe, puis résection, à l'aide du bistouri, des deux lambeaux latéraux préalablement maintenus entre les mors d'une pince à pansements.

Ricord donnait sa préférence à ce dernier procédé toutes les fois qu'il y avait impossibilité de déplacer le prépuce.

Il préconisa une nouvelle méthode pour la cure du varicocèle, par la ligature sous-cutanée à l'aide d'un nœud coulant à anses doubles au cordonnet de soie,

« comme étant l'opération la moins douloureuse, celle qui entraîne le moins de suppuration, le moins de destruction des tissus, et mettant à l'abri des cicatrices vicieuses et des difformités des organes sans jamais provoquer d'accidents graves ».

Ricord décrivit une ingénieuse opération de l'urétroplastie qu'il pratiqua le premier ce qui lui valut un prix de l'Institut, puis une nouvelle technique opératoire de l'urétrogénie ou formation d'un nouveau canal destiné à remplacer la totalité de la région spongieuse de l'urètre détruite par l'ulcère phagédénique. Il modifia le procédé opératoire pour la résection du rectum : en ligaturant successivement les artères au fur et à mesure qu'on les incise, évitant ainsi les hémorragies graves. Il perfectionna l'opération de la castration : « mettre d'abord a nu le cordon, le saisir et le fixer dans les mors d'une pince valet à patin, en faire la section et procéder ensuite avec moins de douleur à l'ablation du testicule ».

NOUVEAUX INSTRUMENTS

Ricord fut l'inventeur de nombreux instruments de chirurgie se rapportant surtout à l'urologie et à la gynécologie, il en perfectionna d'autres en particulier le spéculum. Cet instrument précieux, que Récamier « avait si heureusement inhumé de l'armamentorium chirurgical... les belles applications que ce praticien célèbre en fit du diagnostic des maladies de l'utérus » était complètement abandonné. Ricord le modifia et créa le pratique spéculum « brisé » ou bivalve dont se sont inspirés tous les modèles actuels.

Il créa une seringue à double corps de pompe pour les injections intra-utérines ; un coarctotome, dont nous trouvons une description détaillée dans la Thèse de Roucayrol, permettant d'opérer d'après la théorie de la sonde cannelée et du bistouri ; un porte-caustique pour la cautérisation de l'urètre ; enfin un instrument ingénieux pour la circoncision, permettant de faire en un seul temps la section du prépuce et placer les sutures.

Citons encore son serre-nœud à plaque et à vis de rappel pour l'opération du varicocèle, ainsi que son serre-nœud en arc ou en éperon.

En dehors des instruments se rapportant aux voies génito-urinaires, Ricord inventa une pince erigne à coulisse pour la résection de l'amygdale hors de la bouche, au lieu de la refouler dans l'arrière-gorge.

L'ŒUVRE DE RICORD EN SYPHILIGRAPHIE

En 1830, deux doctrines alors toutes puissantes divisaient le monde médical, relativement à la pathogénie et au traitement des affections vénériennes.

L'une, la vieille doctrine, la doctrine traditionnelle, qui unifiait en une seule et même espèce toutes les affections vénériennes et les faisait toutes dériver d'un virus spécial : le virus vénérien ou syphilitique.

L'autre, la doctrine jeune et brillante, qui, avec Broussais pour père, faisant table rase du passé avait tout remis en question et proclamait la déchéance de la syphilis en tant que maladie spéciale.

La doctrine ancienne ou viruliste pouvait se résumer ainsi :

Toutes les affections vénériennes étaient le produit d'une contamination accidentelle ou extérieure, toutes résultaient de la pénétration dans les tissus qui ont été exposés à la contamination d'un agent contagieux, encore inconnu dans son essence, non déterminé, non isolé, mais manifeste par ses effets. Ce principe, plus ou moins analogue à celui d'où dérivent d'autres maladies contagieuses telles que la vaccine, la variole, la rougeole, on était convenu de le considérer comme un virus. On l'appelait le virus vénérien.

Les effets morbides dérivant de la contamination vénérienne se traduisaient par deux ordres de symptômes : symptômes primitifs et symptômes consécutifs.

Les symptômes primitifs étaient ceux qui dérivaient de l'action du virus au point même où ce virus aurait été déposé sur les téguments ; ils composaient la « syphilis récente ».

Les symptômes consécutifs étaient ceux qui se manifestaient plus ou moins longtemps après la contagion et sur des régions qui n'avaient pas été touchées directement par le virus ; ils dérivaient d'une infection constitutionnelle et composaient ce qu'on appelait la « syphilis confirmée ».

Les symptômes consécutifs n'étaient qu' « éventuels », c'est-à-dire ne se produisaient que si l'infection avait pénétré la masse des humeurs.

L'infection vénérienne était susceptible de se transmettre par hérédité.

Enfin, elle ne pouvait être amendée, corrigée, « anéantie » par des remèdes multiples; mais le plus actif, le plus constant dans ses effets, était incontestablement le mercure.

Consacrée par la tradition et l'expérience de plusieurs siècles, cette doctrine semblait inattaquable, Lorsque, vers 1800, elle a été tout à coup battue en brèche et ardemment contestée par Broussais pour qui la syphilis n'était constituée que par une série de phénomènes d'irritation.

Cette doctrine nouvelle née de l'école physiologique venait dire :

Le prétendu virus vénérien ou syphilitique n'existe pas : « C'est un mythe, c'est un être de raison, c'est une illusion. »

Quelqu'un l'a-t-il vu isolé ? On en parle sans pouvoir dire ce qu'il est.

Les affections vénériennes dites primitives ne sont qu'un produit de l'irritation déterminée sur les tissus vivants par la secrétion des membranes enflammées ou ulcérées.

Les affections vénériennes dites consécutives ne sont qu'un produit des sympathies organiques, c'est-à-dire des rapports sympathiques qui unissent entre eux les différents organes de l'économie.

Comme conséquence, il n'existe pas, il ne saurait exister d'affection vénérienne héréditaire.

Comme autre conséquence, il n'existe pas, il ne saurait exister de remède spécifique des affections vénériennes ; et le mercure, longtemps considéré comme tel, leur est inutile, voire nuisible, « absolument nuisible dans la très grande majorité des cas ».

Ainsi, la plus grande confusion régnait dans ce qu'on appelait alors « *syphiliographie* ».

Tel était l'état de la science relativement aux affections vénériennes, à l'époque où Ricord entra à l'hôpital du Midi.

Jeune chirurgien, alors novice relativement à ce genre d'études, ignorant absolument la vérole, Ricord reprit l'étude de la cause de la syphilis, « sans idées préconçues, sans engagements pris, sans avoir à subir l'omnipotence d'un maître, sans hérédité scientifique ».

Pour mener à bien cette recherche, deux moyens d'investigation s'offraient à lui :

Le premier était l'observation clinique, pure et simple, comme l'avaient pratiqué ses devanciers : se composant d'un interrogatoire précis et serré que Ricord appelait le « témoignage » auquel il n'attachait qu'une importance relative car, disait-il : « Dans une maladie qui, après tout et presque toujours, est une preuve flagrante d'immoralité... le témoignage, en pareille matière, est-il rien de plus décevant ? surtout à l'égard des femmes ! » et puis, il pensait que l'ignorance et la « fraude » pouvaient induire en erreur.

Contrairement à ses prédécesseurs qui se basaient uniquement sur la moralité du témoignage pour poser un diagnostic, Ricord préférait s'assurer par une inspection sérieuse du véritable état des choses, inspection méthodique et répétée. Avant lui, la manière d'examiner une femme consistait à la faire asseoir sur les bords d'une chaise, à écarter les organes génitaux externes et, si on ne trouvait là aucune lésion de tissu, toute secrétion suspecte venant de plus haut était banalement rapportée à un écoulement blennorragique. Comme le disait Ricord « à l'anneau vulvaire mes prédécesseurs semblaient avoir placé les colonnes d'Hercule du chancre ».

Ricord ne pouvait se contenter de pareil examen superficiel et incomplet, il fit usage du spéculum qui n'avait pas encore servi au diagnostic des affections syphilitiques, son emploi dans ces cas, paraissait même devoir être rejeté. Il ne tint pas compte de cette opinion, ce qui fit « une double révolution au Midi au

double sens scientifique et tumultueux du mot », nous dit le professeur Fournier. Il perfectionna cet instrument et en généralisa l'emploi sur toutes les femmes de son service. Ainsi il put examiner, avec le plus grand soin, « toutes les surfaces, vénériennement affectées » et constater, avec précision, l'état des tissus qui fournissaient les sécrétions.

Le deuxième moyen, plus en rapport avec les exigences de la science moderne, qui lui paraissait ouvrir une voie sûre à cette étude et conduire à des résultats incontestables, était l'expérimentation rigoureuse et bien faite :

Il posait les conditions suivantes :

1° Puiser les causes de la Syphilis à une source connue.

2° La déposer sur une région visible, facile à observer.

3° Noter les effets produits.

Recherches difficiles et délicates, il fallait : « du courage pour les entreprendre, bien apprécier les circonstances dans lesquelles il fallait agir, s'appuyer sur la pureté des intentions et sur le témoignage de la conscience ».

Ce sont les résultats de ces diverses investigations qui lui permirent de formuler : les idées fondamentales de sa doctrine.

« Il n'existe pas un mal vénérien ou syphilitique. Il existe des maux vénériens, au nombre desquels prend place un mal syphilitique. Toutes les affections vénériennes dites primitives constituent des espèces

morbides dont chacune a son individualité propre, son autonomie.

Ainsi, la syphilis, c'est la syphilis, elle n'a rien de commun avec les autres affections vénériennes primitives. De même, la blennorragie, c'est la blennorragie, qui n'est en rien assimilable, soit à la syphilis, soit aux végétations.

De toutes ces maladies, il n'en est qu'une qui soit susceptible de créer une infection constitutionnelle, c'est-à-dire d'être suivie d'accidents généraux : c'est la syphilis, la vérole, qui toujours débute par un chancre.

Et enfin, de toutes ces maladies, il n'en est qu'une, la syphilis, qui réclame un traitement et le seul des traitements qui mérite une confiance réelle, c'est le mercure. Par contre, si le mercure est indispensable au traitement de la vérole, en revanche, il est absolument inutile, sinon nuisible, au traitement de toutes les autres affections vénériennes. »

Sur tous les points qui composaient la jeune doctrine de Ricord la lutte fut vive, ardente. Cependant, sur aucun, elle ne fut aussi acharnée qu'à propos de la maladie qu'il était le plus logique de différencier de la syphilis : la blennorragie. Le dogme « de la blennorragie susceptible d'engendrer la vérole » était à l'époque où Ricord entra en scène, en pleine faveur et presque incontesté :

Ricord s'en prit tout d'abord à ce dogme : « Mais non, disait-il, la blennorragie ne confère pas la vérole : Prenez deux sujets venant de contracter l'un une vé-

ritable blennorragie, et l'autre un chancre syphilitique ; observez ce qui va se produire sur l'un et sur l'autre dans les quelques mois qui vont suivre. Sur le premier, il n'apparaîtra absolument rien qui ait trait à l'infection syphilitique ; sur le deuxième fatalement il surviendra, dans les premiers mois, une série d'accidents, les moins équivoques, démontrant de la façon la plus manifeste, l'infection syphilitique ».

« Au nom de la clinique, au nom du bon sens, est-ce que deux maladies aboutissant à des résultats aussi dissemblables sauraient être identifiées comme nature ?

On a bien cité des cas où des manifestations dûment syphilitiques ont paru succéder à de simples blennoragies.

Ces cas sont explicables de deux façons :

Ou bien par le fait d'une autre affection restée méconnue, « et combien la contamination syphilitique, n'a-t-elle pas d'occasions de rester méconnue ! »

Ou bien par un chancre concomitant resté ignoré, par un chancre *larvé,* sous-préputial ou intra-uréthral ».

Et alors, discutant et démontrant l'existence possible de ce fameux chancre larvé de l'urètre, qui a soulevé tant de tempêtes, Ricord posait ceci comme axiome de clinique :

« La seule blennorragie à laquelle succède la vérole est celle qui est symptomatique ou compliquée d'un chancre syphilitique de l'urètre ».

Ricord dût déployer un effort considérable pour

faire admettre que la blennorragie n'avait rien de commun avec la vérole. Pour faire admettre cette opinion, il a passé une bonne partie de sa carrière à lutter au service de cette idée contre les plus rudes et les plus obstinés adversaires, qu'il n'est pas toujours parvenu à convaincre.

Ce fut pour lui une véritable guerre de Trente Ans en particulier avec l'Ecole de Saint-Louis.

C'est ainsi qu'en 1855, Vidal de Cassis, chirurgien de l'hôpital du Midi enseignait ceci : « Quand il y aura lieu de supposer que la blennorragie est un accident syphilitique primitif qui s'est prolongé en un accident consécutif, on devra suivre le traitement général de la vérole ».

Gibert, médecin de Saint-Louis, écrivait en 1860 « qu'il n'est pas rare de voir survenir, au cours de la blennorragie des symptômes qui annoncent d'une manière indubitable la nature syphilitique de cette maladie, et qu'il est surtout bien plus commun de rencontrer des exemples de syphilis constitutionnelle se manifestant plusieurs mois ou plusieurs années après la disparition de la blennorragie ».

Ricord eut à surmonter des difficultés extraordinaires pour faire prévaloir cette première donnée de sa doctrine.

Ce que Ricord avait fait pour la blennorragie urétrale il le fit pour les autres écoulements : pour la balano-posthite, pour la vaginite, pour les végétations et enfin pour le fameux « bubon d'emblée » qu'il réduisit à l'état de fiction, en démontrant que jamais la syphilis ne s'introduisait à travers la peau ou les mu-

queuses sans déterminer sur les téguments un chancre qui marque le point où le virus a pénétré. Il arrivait ainsi, d'exclusion en exclusion, à ne reconnaître à la syphilis qu'une seule forme initiale le chancre, et par suite, à concevoir la vérole d'une manière toute différente de celle, qui était en faveur avant lui.

« Non, la vérole, disait-il, n'est pas ce que l'on a supposé jusqu'ici, c'est-à-dire un composite d'éléments différents, une sorte d'hybride faite mi-partie de vérole et de blennorrhagie, mi-partie de blennorrhagie, de végétations et de bubon.

De ce que j'observe, il appert pour moi que c'est une maladie qui doit avoir son individualité propre, sa personnalité. Donc il faut en finir avec de vieilles croyances. Il faut briser cette unité factice des maladies vénériennes ou syphilitiques, telle qu'elle s'est accréditée actuellement. Jusqu'ici on a fait entrer dans ce cadre tout ce qui, de près ou de loin, avait quelque caractère vénérien, tous les symptômes morbides dérivant du commerce vénérien, tels que les uréthrites, les balano-posthites, les vaginites... Mais toutes ces affections n'ont ni les symptômes, ni les conséquences de la vérole. Hors de la syphilis donc tout ce qui n'est pas la syphilis ».

C'est ainsi que Ricord aboutissait, comme le disait le professeur Fournier « à la perle de son œuvre » à savoir : l'autonomie de la syphilis, débarrassée de tout élément parasite. Alors restant en face de la seule syphilis, de la vraie vérole, Ricord s'attacha, à la représenter avec ses caractères propres et essentiellement distinctifs.

« Voyez-là, disait-il, c'est bien une maladie spéciale, car elle est composée de symptômes et de lésions qui n'appartiennent qu'à elle et qu'aucune affection ne saurait reproduire. Elle a son chancre à elle, son bubon à elle, ses accidents consécutifs qui ne relèvent que d'elle... ».

« C'est bien aussi une maladie spécifique et virulente car son virus, si personne encore n'a pu le définir et l'isoler, le voici cependant en substance sur la pointe de ma lancette.

Avec ce virus recueilli sur un chancre syphilitique, je suis bien certain d'inoculer la syphilis à un sujet sain, tandis que tout autre pus serait incapable de réaliser le même résultat... ».

« Sûrement encore c'est une maladie diathésique dont l'agent est emporté dans la circulation et imprègne tout l'organisme, qui s'incorpore à ses victimes pour leur créer une sorte de constitution ou de tempérament morbide. Le caractère diathésique de la syphilis est, en effet, attesté et par la généralisation même de la maladie qui est susceptible d'atteindre tous les tissus, de frapper tous les systèmes vivants; — et par ce long chaînon, voire cet interminable chapelet d'accidents qu'elle déroule au cours de longues années; — et mieux encore par ce fait qu'elle est incapable de récidiver. C'est une loi générale de toutes les diathèses de ne pas se doubler; eh bien, la syphilis obéit à cette loi, elle ne se double pas ».

Enfin, envisageant la maladie dans son évolution générale, Ricord ajoutait encore ceci : « Non, la sy-

philis n'est pas, comme on le dit, une maladie à évolution irrégulière, anarchique. Quand on y regarde de près, on se convainc bientôt que, tout au contraire, la syphilis obéit à des lois d'évolution, qu'elle est assujettie à une véritable hiérarchie chronologique. Et, en effet, des multiples accidents qui la composent, j'en vois certains, toujours les mêmes, qui marchent en tête de la maladie, à la façon des éclaireurs d'un corps d'armée.

Puis chronologiquement, j'en vois d'autres qui marchent derrière ceux-ci, mais près, tout près d'eux; et c'est également toujours les mêmes qui occupent cette place.

Puis, j'en aperçois d'autres encore qui, par rapport à ces derniers, sont dans le lointain, qui n'entreront en scène que bien plus tard, et c'est toujours les mêmes encore qui composent cette arrière-garde et semblent fermer la marche.

« Et, sauf exceptions rares, la clinique nous montre ces divers groupes d'accidents conservant toujours leur rang réciproque.

L'ordre et la discipline clinique existent donc là où l'on s'obstinait à ne voir que confusion, dérèglement, hasard ».

Alors, précisant, Ricord aboutissait à sa célèbre nomenclature des accidents syphilitiques, qu'il formulait à peu près comme il suit :

« La syphilis est un drame qui se divise naturellement en trois actes ou périodes.

— La première période est celle des accidents qui

succèdent immédiatement à la contagion. Elle est caractérisée par le développement d'une lésion spéciale, pathognomonique, le Chancre : le chancre qui ne marche jamais sans son compagnon fidèle, le bubon.

— la deuxième période est celle des manifestations connues sous le nom d'accidents secondaires qui ouvrent la scène des symptômes dits constitutionnels. Ceux-ci se montrent six à sept semaines après l'apparition du chancre et se continuent au cours de la première et de la deuxième année environ de la maladie — leur propre est de consister en une série multiple d'accidents disséminés, mais presque toujours superficiels et ne comportant qu'un pronostic local relativement bénin.

Enfin au troisième acte du drame se montre le groupe des accidents dits tertiaires et dont le propre est :

1° de n'apparaître que consécutivement à ceux des deux groupes précédents et dans un âge plus ou moins avancé de la maladie, quelquefois dans un âge très avancé;

2° de consister en des lésions toujours graves, intéressant les tissus profondément, se portant fréquemment sur les viscères et constituant au total des manifestations vraiment redoutables de la vérole c'est-à-dire celles qui ulcèrent, détruisent, atrophient, mutilent, tuent.

Cette division de la syphilis en trois étapes fut une véritable révolution dans la vénérologie. Non seulement elle bouleversait les doctrines des vieilles écoles,

mais c'était une révolution qui avait ses conséquences pratiques car la thérapeutique antivénérienne se trouvait de ce fait modifiée. Du coup les trois-quarts des vénériens se trouvaient délivrés du mercure.

Ricord résumait de la manière suivante la thérapeutique de la syphilis :

1° Traitement abortif, appliqué au chancre aussitôt que possible;

2° Traitement mercuriel réservé au chancre infectant et aux accidents secondaires.

3° Iodure de potassium appliqué aux accidents tertiaires.

4° Traitement mixte par le mercure et l'iodure de potassium contre les accidents secondaires tardifs, ou alors qu'il existe en même temps des accidents tertiaires.

Nous reproduisons ici quelques formules que prescrivait Ricord.

Pilules de Ricord

Protoiodure de mercure récemment préparé	5 Cgr.
Extrait d'Opium	2 Cgr.
Conserve de Rose	1 Cgr.
Racine de réglisse. Pulv.....	q S

Pour une pilule.

2 pilules par jour (danger de salivation. Prescrire en même temps le Chlorate de potasse ou le borate de soude).

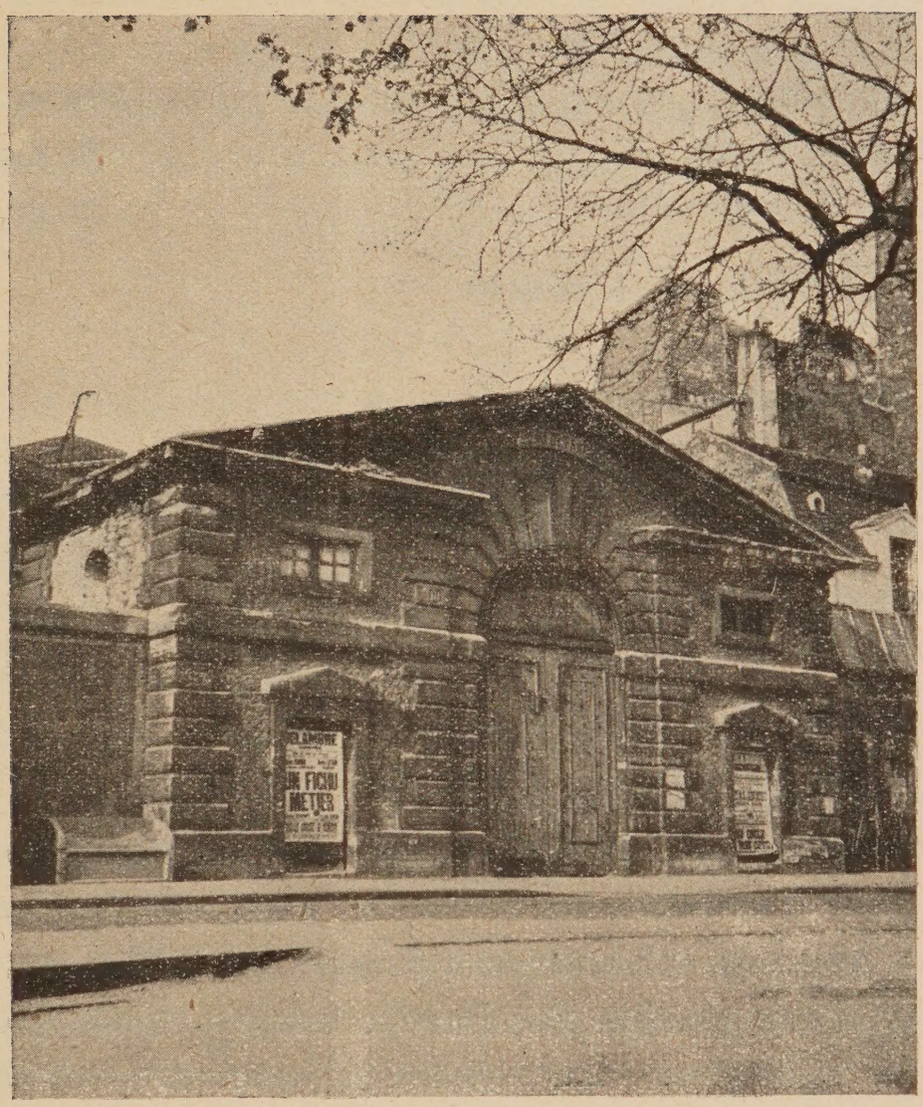

Porte de l'ancien Hôpital Cochin-Ricord

Traitement Mixte Iodo-Hydrargyrique

Solution :

Eau distillée	500 gr.
Bi-Iodure Hydr.	20 Cgr.
Iodure de potassium	20 gr.

de 1 à 4 cuillerées à bouche.

Solution Iodo-Arsenicale.

Décoction d'orme pyramidal.....	250 gr.
Sirop d'hydrocotyle asiatique.....	250 gr.
Arseniate de soude	5 Cgr.
Iodure de potassium.....	7 gr. 50

Prendre 3 cuillerées à bouche.

— Toutes ces vérités nouvelles étaient exposées par Ricord soit sous les tilleuls du Midi, soit dans ses écrits par des aphorismes à images dont il avait le secret et une prédilection particulière. Quelques unes de ses descriptions magistrales qui ont fixé la science sur ces divers points, telles par exemple : celle du chancre, du testicule syphilitique, du bubon, sont des chefs-d'œuvre.

A propos du bubon nous donnons quelques passages de la description de Ricord :

« Le bubon est le compagnon fidèle du chancre syphilitique; il suit le chancre comme l'ombre suit le corps ».

« La forme usuelle de ce bubon, c'est un groupe, un chapelet, une pléiade de ganglions durs et indolents ».

Le mot est resté sous le nom de pléiade de Ricord.

« Le bubon, c'est un témoin posthume pour le chancre syphilitique, un témoin qui non seulement accuse le chancre, quand il n'est plus, mais encore en précise le siège ».

La deuxième partie de la carrière scientifique de Ricord a été marquée par une autre réforme à savoir : le démembrement de l'unité factice du chancre et la création du « dualisme ».

Longtemps on croyait qu'il n'existait qu'un chancre, lequel était susceptible, suivant des circonstances qu'on ne s'expliquait guère, suivant les conditions « du terrain » de revêtir telle ou telle forme clinique, de s'indurer ou de rester mou, d'infecter ou de ne pas infecter l'économie.

En 1856, réunissant toutes les données qu'il avait déduites de l'observation, Ricord vint tracer, dans une série de leçons un tel parallèle des deux chancres qu'il en sortit le schisme du dualisme.

Il montra qu'entre le chancre syphilitique et le chancre mou tout était différent, à savoir :

— Les caractères cliniques et, en particulier, l'état de la base, c'est-à-dire l'absence ou la présence de l'induration caractéristique.

— Le nombre usuel des lésions ;

— Le retentissement ganglionnaire ;

— L'auto-inoculabilité ;

— Les complications

Et par dessus tout, les conséquences d'avenir qu'il traduisait ainsi :

« Le chancre simple est une lésion locale sans influence sur l'économie : c'est un chancre sans vérole.

« Le chancre induré crée une diathèse; c'est l'exorde de la vérole ».

Ainsi le chancre mou ne tenait plus à la syphilis que par un fil que Ricord n'osa pas trancher. Au moment de conclure, il recula et voulut encore attendre. Si bien qu'il laissa à un de ses élèves, Bassereau, l'honneur de résoudre définitivement la question par la comparaison des origines des deux chancres, et de devenir ainsi le parrain du dualisme, alors que lui Ricord, en était de l'aveu même de son élève, le véritable fondateur, le père.

La doctrine de Ricord était trop étendue pour être inattaquable sur tous les points. Un seul homme ne pouvait arriver d'emblée et d'un seul coup à reconstruire sur ses débris un édifice scientifique nouveau.

L'œuvre de Ricord en syphiligraphie ne pouvait être parfaite. Elle contenait en particulier un point absolument erroné. Ricord avait nié tout pouvoir contagieux aux accidents secondaires de la syphilis. Comment expliquer cette erreur de la part d'un clinicien de cette valeur, il faut pour l'expliquer, tenir

compte des conditions dans lesquelles elle s'est produite.

— Expérimentalement d'une façon parallèle les résultats fournis par l'auto-inoculation du pus des chancres et des sécrétions des plaques muqueuses, à une époque où le chancre constituait encore « une unité morbide indivise » (Fournier), Ricord aboutissait aux résultats suivants :

— Le plus souvent, avec le pus chancreux, les inoculations étaient positives : — tandis qu'invariablement le pus de la plaque muqueuse demeurait négatif.

Ainsi Ricord concluait : le virus syphilitique existe dans le pus du chancre et est absent dans celui de la plaque muqueuse.

Et alors il commit la faute d'appliquer le résultat expérimental de l'auto-inoculation à la contagion, il raisonnait ainsi par induction :

« Puisque le virus syphilitique réside dans le chancre, le chancre doit se transmettre par contagion : et puisque, inversement, le virus syphilitique n'existe pas dans le pus de la plaque muqueuse et des accidents secondaires, la plaque muqueuse et les accidents secondaires doivent ne pas être contagieux ». S'appuyant sur ces données, lorsqu'il se présentait à lui, ou lorsqu'on lui présentait quelques cas semblant témoigner d'une transmission de la syphilis par un accident secondaire, Ricord restait toujours en défiance.

Il croyait beaucoup, dans le critérium expérimental et pensait que dans ce cas particulier la clinique pouvait être sujette à erreur.

Or vint un jour, où en vue de lever tous les doutes,

deux hommes eurent l'audace de commettre ce que l'un a qualifié lui-même de « mauvaise action » (Bulletin de l'Académie de Médecine. Tome XXIV. page 904) c'est-à-dire d'inoculer à quatre sujets sains des sécrétions empruntées à divers accidents secondaires. Les expériences qui furent faites à St-Louis, suivies et contrôlées par un public nombreux, excluaient tout risque d'erreur. Elles eurent pour résultat indéniable de communiquer la syphilis aux quatre sujets en question — les expériences furent produites devant l'Académie dans un Rapport officiel. La vérité éclatait en pleine lumière, il n'était plus possible de nier l'évidence. Ricord se rendit à l'évidence et accepta la contagiosité des accidents secondaires.

Cette bataille perdue par Ricord, relativement à ce qui n'était qu'un point isolé, spécial de sa doctrine, constitua un véritable désastre pour la fortune scientifique du maître et sembla même un instant devoir compromettre l'ensemble de sa doctrine. Succédant à tant de triomphes, l'échec qu'il venait de subir n'en fut que plus retentissant. Il porta un coup mortel au prestige du maître, réveilla les espérances des vieilles doctrines, et laissa le champ ouvert à une réaction violente et passionnée qui se déchaîna tant sur l'homme que sur son œuvre. Affectant de considérer la question de la non-contagiosité des accidents secondaires, soutenue par Ricord comme « la clef de voûte » de son édifice, elle jetait ainsi la suspicion sur tout l'ensemble de sa doctrine.

— « Voici la clef de voûte à terre ! jugez de la soli-

dité de ce qui reste. Bientôt nous n'aurons plus que des ruines ». Et les circonstances faisaient que cette réaction avait beau jeu contre Ricord, car c'était pour lui le moment de prendre sa retraite, il était ainsi privé de son hôpital, de son enseignement, de son amphithéâtre.

En effet, à dater de ce moment, le grand maître ne produisit plus rien, et se retira de la vie militante.

— Cette raison fut profondément injuste, car elle confondait un point de la doctrine de Ricord avec la doctrine toute entière. Les plaques muqueuses étaient devenues contagieuses, cela ne modifiait qu'un des « articles du Code de la syphilis » tel que l'avait édicté Ricord.

Mais parce qu'un seul point de toute l'œuvre était touché, tout le reste n'en subsistait pas moins intact.

D'autre part l'erreur de Ricord avait deux excuses dont il eût été au moins équitable de lui tenir compte :

L'une, le début de ses expériences sur l'inoculation, à une époque où le chancre induré n'était encore connu de personne.

L'autre, c'est que Ricord, avec le respect qu'il avait de ses malades, s'était toujours refusé à expérimenter sur eux et à risquer de leur donner la syphilis pour savoir s'ils pouvaient la prendre par tel ou tel procédé expérimental.

Il ne consentit jamais à porter la lancette sur un homme sain. C'était donc le moins qu'on lui pardonnât d'avoir été vaincu par des armes dont il ne voulut jamais faire usage.

OPINIONS DE RICORD SUR LA BLENNORRAGIE

— Ricord n'a rien écrit de complet au sujet de la blennorragie; ses travaux se trouvaient épars de côté et d'autre. C'est Maisonneuve, l'auteur de l'urétrotome bien connu, qui les condensa après un magistral exposé de l'œuvre de son maître, et en collaboration avec Montanier publia en 1853 un important « Traité pratique des maladies vénériennes ». Cet ouvrage, précédé d'une riche bibliographie, n'est qu'un exposé dogmatique et méthodique des travaux de Ricord.

Le Maître ayant manifestement séparé la blennorragie de la syphilis ; une autre question, relative à la nature de la blennorragie, devait encore diviser les hommes les plus compétents. Il s'agissait de savoir si cette maladie était une inflammation simple ou virulente, si elle pouvait se développer spontanément à la faveur de certaines circonstances adjuvantes ou si elle procédait toujours et invariablement d'une autre blennorragie aiguë ou chronique, évidente ou latente.

Les « Virulistes », au premier rang desquels se trouvaient Diday, Rollet et Gosselin, enseignaient que la

chaudepisse vraie reconnaissait pour cause exclusive un principe mal connu, mal défini, un virus qu'ils localisaient dans les globules de pus (Rollet), qui suffisait à lui seul pour reproduire la maladie et sans lequel elle ne pouvait naître. « La femme ne peut donner que ce qu'elle a » disait le professeur Gosselin.

En face des « Virulistes » se dressait le camp des « Phlogogénistes » avec Ricord en tête, Cullerier, Melchior Robert... etc,. qui niaient qu'il y eût dans le pus blennorragique aucun principe virulent. La célèbre expérience de Swediaur, qui en 1782 s'était donné un violent écoulement urétral en se faisant dans le canal une injection d'ammoniaque, semblait bien faite pour étayer leurs opinions.

Pour Ricord la maladie pouvait naître, sans doute de la contagion, mais elle pouvait provénir aussi des diverses causes d'irritation excessive de l'urètre, des excès alcooliques et surtout vénériens, de l'approche des règles, des pertes blanches... etc. Les causes multiples qui, séparées ou réunies, pouvaient engendrer la maladie ont été rapprochées par Ricord, sous une forme humoristique, dans sa célèbre recette pour attraper la chaudepisse.

« Voulez-vous, disait-il, attraper la chaudepisse ?

En voici les moyens : prenez une femme lymphatique, pâle, blonde plutôt que brune, aussi fortement leucorrhéique que vous pourrez la rencontrer; dînez de compagnie; débutez par des huîtres et continuez par des asperges; buvez sec et beaucoup, vins blancs, champagne, café, liqueurs, tout cela est bon; dansez à

la suite de votre repas et faites danser votre compagne ; échauffez-vous bien et ingérez force bière dans la soirée; la nuit venue, conduisez-vous vaillamment ; deux ou trois rapports ne sont pas de trop, et mieux vaut davantage; au réveil, n'oubliez pas de prendre un bain chaud et prolongé; ne négligez pas non plus de faire une injection; ce programme rempli consciencieusement, si vous n'avez pas la chaude-pisse, c'est qu'un dieu vous protège ».

Ricord a formellement nié une période d'incubation de la blennorragie. « Il n'y a pas, écrivait-il, ainsi qu'on l'a professé, un temps qui s'écoule entre l'apparition de la cause et ses premiers effets.

Du moment que le virus est déposé dans les tissus et dans les conditions nécessaires à la contagion, l'action commence et arrive à la production des phénomènes par une évolution plus ou moins rapide ». Ricord était cependant obligé de reconnaître que l'apparition de la blennorragie n'avait pas lieu aussitôt après la contagion : « Je ne nie pas l'évidence, disait-il, et par conséquent je ne nie pas qu'entre l'action de la cause et l'apparition des premiers phénomènes de la blennorragie, il ne s'écoule un temps plus ou moins long; mais est-ce là une incubation proprement dite, une incubation pareille à celle du virus variolique ou vaccinal ?... Je le conteste... Il n'y a pas là plus d'incubation qu'entre l'action d'un refroidissement des pieds et l'apparition d'un coryza. On ne mouche pas immédiatement du muco-pus après un refroidissement des pieds; il s'écoule toujours un certain temps

entre ces deux actes. Appelez-vous ce temps l'incubation du coryza ? Pourquoi donc se servir d'une expression pareille pour la blennorragie ? ».

Ricord manifestait, on le sent, de la répulsion pour le terme « incubation ». Si le mot l'effrayait à ce point, c'est sans doute qu'il était préoccupé par des vues théoriques : Cazenave, Vidal (de Cassis) et toute l'école des identistes s'appuyaient sur l'incubation de la blennorragie pour conclure à sa nature virulente et syphilitique. Ricord, le Grand-Chef du camp adverse s'efforçait, pour les combattre, de réunir des arguments de toutes sortes qui malheureusement n'étaient pas toujours exacts.

Ricord admettait « l'acclimatement blennorrhagique » c'est-à-dire une sorte d'immunité acquise par le commerce habituel d'une femme susceptible pourtant de transmettre la maladie à un autre homme.

L'habitude, selon lui, pouvait émousser complètement l'action irritante des « flux pathologiques », et créer la tolérance. Alors, s'il y avait interruption dans les rapports et qu'ils fussent repris plus tard, la maladie pouvait se reproduire.

Ricord aimait à répéter « la vérole n'aime pas les vieux, la blennorrhagie n'a pour eux pas plus d'affection », pour montrer que le vieillard qui contracte une blennorragie est très enclin à de nombreuses complications.

Pour Ricord, le traitement de la blennorragie aiguë devait tendre à empêcher son développement, à diminuer l'intensité des symptômes, « quand on n'a pas

pu l'arrêter au début et à en abréger la durée autant qu'il est possible ».

Il divisait le traitement en abortif, palliatif et curatif.

— Convaincu qu'une blennorragie arrêtée dès les premiers jours de son apparition, loin d'être suivie d'accidents en empêcherait l'évolution; Ricord appliquait le traitement abortif dès les premiers signes d'uretrite. « Le début de la blennorragie est connu, sa fin et ses conséquences sont toujours incertaines. Il y a donc un immense intérêt pour le malade à le débarrasser le plus vite possible de son écoulement... On peut assurer que plus vite un écoulement sera arrêté, moins on aura à redouter les altérations organiques de l'urètre; celles-ci sont comme pour toutes les autres muqueuses, la conséquence de la durée de l'inflammation ». Seulement Ricord pensait qu'on était souvent trompé sur l'époque du début d'une blennorragie, car disait-il « il y a un âge où un homme peut toujours avoir attrapé une chaudepisse dans les trois jours précédents ».

— La méthode de Ricord pour le traitement abortif de la blennorragie s'adressait à des agents directs ou indirects employés isolément ou simultanément.

Tant qu'il n'y avait pas de signes de « vive inflammation » du premier jusqu'au quatrième jour il faisait faire trois injections par jour, avec une seringue en verre, de la préparation suivante :

Nitrate d'argent cristallisé.....	10 Cgr.
Eau distillée	200 gr.

ou bien avec la célèbre injection de Ricord dont voici la formule :

Eau de roses	200 gr.
Sulface de zinc	1 gr.
Acétate de plomb.....	2 gr.
Teinture de cachou..... }	â â 4 g.
Laudanum de Sydenham..... }	

Il fallait secouer la bouteille chaque fois et faire trois injections par jour, en laissant séjourner le liquide une demi-minute à une minute, s'il n'y avait pas trop de sensibilité.

— Dès que l'inflammation était franchement établie (période aiguë), il rejettait la méthode abortive et s'adressait au traitement palliatif qu'on peut ainsi résumer :

Repos général, repos local de la « partie malade », usage d'un suspension, régime sévère « en rapport toutefois avec les forces de l'individu et l'intensité du mal », éviter les excitants de tous genres, et plus particulièrement les liqueurs, la bière, les asperges... etc.

Liberté du ventre, bains entiers tièdes et prolongés, bains locaux, lotions, fomentations, cataplasmes...

Evacuations sanguines locales par application de sangsues mises aussi près que possible de l'endroit malade.

Boissons rafraîchissantes et abondantes, au goût du malade : « Quatre ou cinq fois par jour, boire un verre de tisane ou du « coco » (si bien nommé pour la circonstance, tisane du polisson) qu'on sucrera avec une pincée de la poudre suivante :

Poudre de sucre..... } â â 60 gr.
Poudre de gomme arabique..... }

Poudre de guimauve..... } â â 4 gr.
Poudre de Nitrate de potasse..... }

— Lorsque l'état aigu cédait, le régime devait être rendu plus graduellement tonique, tandis qu'il prescrivait les antiblennorragiques proprement dits. Comme pour sa méthode abortive, sa méthode curative, s'adressait à deux ordres de moyens :

1° La médication locale ou directe ou astringente qui consistait en des injections froides de nitrate d'argent ou en trois installations urétrales par jour avec la solution suivante :

Eau de roses..... 200 gr.
Sulfate de zinc..... } â à â 2 gr.
Acétate de plomb..... }

2° Paralèllement à ces injections il préconisait les moyens indirects. Il rangeait les médicaments rentrant dans cette catégorie selon leur plus ou moins grande efficacité, dans l'ordre suivant : copahu ; cubèbe, térébenthine, purgatifs, diurétiques, astringents, toniques, iode, révulsifs cutanés... etc.

Il a démontré que l'action la plus puissante du copahu avait lieu lors de son passage dans les voies urinaires.

« Cette action, écrivait-il, se manifeste par un peu d'augmentation dans la sécrétion de l'urine, dont l'odeur change en se combinant à celle du remède; par une excitation quelquefois assez vive du col de la

vessie, qui entraîne de plus fréquents besoin d'uriner, et enfin par une chaleur ordinairement accrue dans l'urêtre pendant l'émission. C'est vraiment ici qu'on reconnaît l'action presque spécifique du baume de copahu, et cela est tellement vrai qu'on peut dire qu'il est aussi puissant contre la blennorragie urétrale des deux sexes qu'il n'est nul pour les autres variétés de cette affection ». Le cubèbe et le copahu agiraient en vertu des modifications subies au niveau du filtre rénal ; ainsi transformée elles sont transportées par l'urine et portent leur action au contact même des muqueuses malades que ce liquide touche.

Voici une formule de poudre balsamique que prescrivait Ricord.

Sirop de tolu.....	
Sirop de pavots.....	â à â 30 gr.
Copahu	
Eau de menthe.....	60 gr.
Eau de fleur d'oranger.....	10 gr.
Poudre de gomme arabique.....	q s p. émuls.

Prendre 3 à 6 cuillerées à bouche par jour.

Ricord connaissait très bien tous ces blennorragiens chroniques, réfractaires à tout traitement se plaignant de leur perpétuelle goutte matinale, car disait-il :

« Si je vais en enfer, je sais le supplice qui m'y attend, je serai entouré de blennorréens me faisant des signes désespérés pour obtenir leur guérison, et moi, je ne pourrai pas y parvenir ». Il connaissait aussi ces quantités de nerveux reportant tous leurs

maux sur leur ancien écoulement et pour lesquels il disait : « qu'il fallait ranger la blennorragie chronique dans la pathologie mentale ».

Cependant Ricord ne resta pas stérile sur le traitement de la blennorragie chronique.

Dans les écoulements chroniques il formulait l'injection suivante :

Acide tannique	1 gr.
Alun	1 gr.
Vin du Roussillon.....	100 gr.
Hydr. de rose.....	100 gr.

et faisait faire trois injections par jour de cette solution.

Il insista dans ses leçons sur l'exploration méthodique de l'urètre pour faire le diagnosic des rétrécissements et employait pour cette recherche des bougies coniques ou cylindriques, des sondes flexibles, molles ou solides, les bougies olivaires ou sphériques de Leroy d'Etiole.

Il divisait les rétrécissements en spasmodiques et organiques; ces derniers se subdivisaient à leur tour en altérations en surface correspondant aux anciennes caroncules et en altérations en profondeur, c'est-à-dire aux véritables rétrécissements. Ricord agissait sur les rétrécissements inflammatoires par des pommades ou des injections résolutives, mais il reconnaissait que le plus grand nombre était justiciable de la dilatation. Il appliquait ce traitement de trois façons : dilatation brusque, rapide ou graduelle;

cette dernière, qui avait ses préférences, pouvait être temporaire, si la réintégration de la bougie n'était ni trop difficile ni trop douloureuse; sinon, elle était permanente et on laissait la bougie en place.

Ricord se servait peu de la cautérisation et ne l'employait que dans les rétrécissements spasmodiques.

Il inventa dans ce but un porte caustique dont nous trouvons une description détaillée dans la thèse de Roucayrol.

Il reprit en le perfectionnant le procédé de ponction des rétrécissements et employait pour celà une canule conique droite ou courbe renfermant une lame qu'on faisait saillir pour faire la voie à l'instrument.

Ricord pratiquait également les scarifications du rétrécissement pour le décongestionner et utilisait dans ce but son coarctotome qui pouvait servir aussi à la section des rétrécissements.

OPINIONS DE RICORD SUR LA PROPHYLAXIE DES MALADIES VENERIENNES

Les soins de la plus minutieuse propreté de la part des personnes suspectes, doivent être exigés dans les maisons publiques.

Visites obligatoires des filles publiques tous les trois jours ». Sans distinction de rang, qu'elles soient en maison ou en carte, qu'elles habitent Paris ou les barrières ». Examens fréquents et toujours faits au spéculum pour que la surveillance des femmes offre une certaine « garantie ». Ricord disait à ce propos que « les filles publiques sont un mal nécessaire qu'il ne faut pas étendre sous le rapport du nombre, mais qu'il faut bien l'inspecter au point de vue de la qualité ».

Pour Ricord durant l'acte il n'existe pas de préservatif assuré et absolu. « Si malgré cela, on veut en courir la chance, quelques précautions peuvent être prises. Il faut d'abord se souvenir du précepte de Nicolas Massa... les rapports ne doivent pas être volontairement prolongés; dans ce moment il faut être égoïste, comme le disait le grave Hunter, mais non pas égoïste à la manière de Madame de Staël, qui ap-

pelait l'amour de l'égoïsme à deux ». Donc pas de retards, de suspensions volontaires ; pas de répétitions trop fréquentes et « conclure chaque fois qu'on a posé ses prémisses, car l'amour prudent doit-être alerte ».

L'usage des corps gras est très utile, « surtout pour les personnes de l'art qui doivent pratiquer le toucher sur les parties dangereuses ».

Voici son opinion sur le condom : « Il est un moyen que la morale répudie et dans lequel la débauche a une grande confiance; qui sans doute, garantit souvent, mais qui, comme l'a dit une femme de beaucoup d'esprit, est une cuirasse contre le plaisir et une toile d'araignée contre le danger. Ce « moyen » médiat est souvent poreux, ou a déjà servi ; il se déplace fréquemment ; il fait l'office d'un mauvais parapluie que la tempête peut crever, et qui, dans tous les cas, garantissant assez mal de l'orage, n'empêche pas les pieds de se mouiller ».

Après le coït Ricord conseillait de bien laver « l'organe qui s'est exposé » avec de l'alcool dans de l'eau, de l'eau étendue d'un cinquième de liqueur de Labarraque, tous les acides étendus d'eau, le vin même était bon.

CONCLUSION

Il y aura cette année cinquante ans que Ricord fut accompagné à sa dernière demeure du Père Lachaise par un cortège innombrable d'amis, de collègues, d'élèves de tous âges et de tous pays, salué au passage par tous les parisiens qui, souvent avaient eu recours à sa science et à sa bienveillance, qui connaissaient son esprit, sa bonté, son dévouement. La France et le monde entier pleuraient ce grand médecin qui ne s'était jamais fait d'ennemis et qui avait été si accessible à toutes les misères humaines.

Depuis, bien des choses se sont passées et des évènements ont bouleversé le monde. Peu à peu de nouvelles célébrités ont surgi, détrônant les anciennes qui ont sombré dans l'oubli. De Ricord, que reste-t-il, à part son œuvre scientifique connue par les médecins ? Bien peu de gens, sans doute, en ont entendu parler et savent qui il fut...

Nous avons fait un pélerinage à l'hôtel de la rue de Tournon où rien, pas même une plaque, n'atteste que ce fut là, la demeure du célèbre syphiligraphe. Son hôpital, l'hôpital du Midi, devenu par la suite hôpital Ricord, a été débaptisé et seule une vieille porte, qui

d'ailleurs tombe en ruines garde peut-être son souvenir. Il ne reste de lui qu'une sépulture au Père Lachaise et sa statue devant l'hôpital où il opéra tant de guérisons.

Et pourtant l'œuvre de Ricord subsiste encore aujourd'hui grande et féconde. La syphilis d'aujourd'hui est la syphilis de Ricord. Bien entendu la syphiligraphie a fait ce qu'ont fait toutes les sciences : elle a progressé, elle s'est perfectionnée dans tous les domaines :bactériologique, sérologique, thérapeutique.

Mais n'est-ce pas d'abord grâce à celui qui a ouvert la voie à ces progrès ?

Pour tout esprit impartial, il est un fait indéniable, c'est que la syphiligraphie actuelle vit sur un fond clinique « ricordien » (selon l'expression du Professeur Fournier). Si nous ne perdons pas notre temps aujourd'hui à discuter le caractère syphilitique des gonococcies et des autres écoulements de l'urètre; si l'unicité de la syphilis est chose reconnue; si nous savons distinguer le chancre qui n'infecte pas de celui qui infecte; si notre thérapeutique est conditionnée, c'est à Ricord seul que nous le devons.

De sorte que les bases mêmes de la syphiligraphie contemporaine sont constituées par le groupe de vérités qui sortirent de son enseignement.

S'il en est ainsi :

Que l'homme qui a remué tant d'idées, qui a balayé tant de doctrines surannées et dangereuses, qui a créé l'autonomie de la syphilis et préparé ainsi les progrès de l'avenir. Que l'homme qui a donné l'exemple des devoirs professionnels et du dévouement hospitalier,

qui a eu le cœur ouvert à toutes les pitiés, comme à toutes les aumônes, l'homme qui, à soixante-et-onze ans s'est improvisé au moment des détresses de la patrie chirurgien militaire et est allé sur les champs de bataille payer de sa personne et donner l'exemple aux jeunes générations, cet homme-là a accompli de grandes et nobles choses, il a honoré le nom Français, il a bien mérité de la Science, de ses confrères, de ses élèves, de ses malades.

Et pour tout cela, il a droit à une part de gloire !

Vu : le Doyen de la Faculté,
Pour le Doyen :
L'Assesseur,
A. BAUDOUIN.

Vu : le Président de thèse,
LAIGNEL-LAVASTINE.

Vu et permis d'imprimer :
Le Recteur de l'Académie de Paris,
ROUSSY.

Statue de Ricord

BIBLIOGRAPHIE

PRINCIPALES PUBLICATIONS DE RICORD

Sur diverses propositions de Chirurgie. Thèse Paris, 1826

Diagnostic spécial et différentiel de la Commotion, de la Compresion, de la Contusion et de l'inflammation du cerveau. Thèse Paris. Agrégation 22 décembre 1832. Section de Chirurgie.

De l'emploi du Spéculum dans les maladies vénériennes. Paris, 1833.

Mémoire sur l'inoculation artificielle de la Syphilis chez l'homme. (Ce mémoire a été lu à l'Académie de Médecine et publié en entier à Londres dans la *Lancette*), Paris 1833.

Mémoires et Observations (sur la Blennorrhagie de la femme). Paris, 1834 (E. J. Bailly et Cie).

Mémoires sur l'emploi de l'onguent Mercuriel contre les inflammations érysipélateuses de la peau. Paris, 1836 (Mention honorable de l'Académie des Sciences dans le Concours du Prix Monthyon).

Réfutation de Huffeland sur la blennorrhagie. Paris, 1836.

Mémoire sur le Sarcocèle Syphilitique. Paris, 1836.

Monographie du Chancre, Paris, 1837.

Théorie Nouvelle sur la Nature et le traitement de l'Epididymite blennorrhagique. Paris, 1838.

Traité pratique des maladies vénériennes; et recherches critiques et expérimentales sur l'inoculation appliquée à l'étude de ces maladies, suivies d'un résumé thérapeutique et d'un formulaire spécial. Paris, 1838 (De Just Rouvier et E. le Bouvier). — Traduit en Hollandais, Allemand, Anglais et Italien.

Sur l'emploi de l'iodure de Fer et de l'iodure de Potassium à hautes doses dans les accidents Syphilitiques tertiaires. *Bulletin Thérapeutique*, Paris, 1841.

Mémoire sur l'action pathogénique de l'Iodure de Potassium. *Bull. Thér.*, Paris 1841.

De l'Ophtalmie blennorrhagique. Paris, 1842.

De la blennorrhagie de la femme. Paris, 1843.

Des affections Vénériennes du testicule. Paris, 1843.

Traité Complet des Maladies Vénériennes. Clinique iconographique de l'Hôpital des Vénériens; recueil d'observations suivies de considérations pratiques; sur les maladies qui ont été traitées dans cet hôtal. Paris, J. Rouvier, 1851.

Traité des maladies vénériennes, ouvrage théorique et pratique rédigé d'après le documents puisés dans les leçons et dans le service de Monsieur Ricord, contenant le récit d'une tentative de syphilisation et de plusieurs expériences d'inoculations pratiquées sur les animaux; suivi d'un formulaire spécial par le Docteur Melchior Robert. Paris, Blosse, 1853.

Lettres sur la Syphilis adressées à M. le Rédacteur en Chef de l'Union Médicale par Ph. Ricord avec une

introduction par Amédée Latour, Rédacteur en Chef de l'Union Médicale. Paris, 1856 (Aux Bureaux de *l'Union Médicale*).

Clinique de l'Hôpital du Midi, leçons sur le Chancre professées par M. Ricord, rédigées et publiées par Alfred Fournier, suivies de notes et pièces justificatives et d'un formulaire Médical. Paris, A. Delahaye, 1858.

Commentaires, Notes et Additions au traité de la Syphilis de J. Hunter, traduit par M. Richelot. Paris, 1859.

De Paris à Meaux en passant par Venise, Vienne, Pesth, la Roumanie, Constantinople, Athènes et le plus possible par l'Italie. Lettres adresées,, chemin faisant à M. le Dr. Amédée Latour. Paris, 1873. Typographie, Félix Malteste et Cie.

Almkvist (J.). — Philippe Ricord and his life-Work. *Svensk, läk, Sällok,Handl.* Stockholm, 1921, XLVII, 97-105.

Barduzzi (D.). — *Gior. ital. d. Mal. Ven.* Milano, 1863, p. 449-452.

Baudoin (M.). — *Progrès Médical,* Paris, 1889, p. 361-363.

Bianchon (Horace). — Nos grands Médecins d'aujourd'hui. (Sociétés d'Editions Scientifiques, Paris, 1892).

Bianchon (Horace). — Le Docteur Philippe Ricord. *Le Figaro,* 16 mars 1889.

— *Boston Med. et S. Journal.,* 1889, T. CXXI, p. 570.

Cazenave. — *Annales des Maladies de la Peau et de la syphilis,* 1843-1852.

Chereau. — *Parnasse Médical.*

Corlieu (A.). — *France-Médicale* Paris, 1889, p. 1487-1491.

Daudet (Alphonse). — Trente ans de Paris. Paris, Flammarion, Editeur.

Dauriac (Eugène). — Le Docteur Ricord. Paris (Extrait de la *Biographie universelle*). *Revue. Gener. Biogr.* et Littéraire, 1841, pp. 31-55.

Desnos. — Histoire de l'Urologie. in Encyclopédie Française d'Urologie.

Diday (P.). — *Lyon Médical,* Lyon, 1889, LXII, pp. 318-320.

Diday (P.). — La Pratique des Maladies Vénériennes. Paris, (Asselin et Houzeau), 1890.

Feulard (H.). — Mémoires. *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie,* Paris, 1889, 2° S. X., 765-767.

Feulard (H.). — Edinb. M. J. 1889-90, XXXV, 589-591.

Fournier (Alfred). — Leçons sur le chancre professées par M. Ricord rédigées et publiées par... Paris, Delahaye, 1858.

Fournier (Alfred). — Discours prononcé sur la tombe de Ricord. *Annales de Dermatologie et de Syphiligraphie.* Paris, 1889.

Fournier (Alfred). — Deux leçons faites à l'Hôpital St-Louis par le professeur... *Union Médicale, Paris,* 1889, 3° série, p. 709 et suivantes.

Genty (Maurice). — Les Conceptions anciennes sur la nature de la blennorragie. *L'Urologie du Praticien,* n° 1, 20 avril 1928.

Guiard (F. P.). — La Blennorragie chez l'homme. Historique. Bactériologique. Clinique. Traitements anciens et nouveaux Paris (1894) Rueff et C°, Edit.

HAMEL (Maurice). — Les décorés et ceux qui ne le sont pas. *La Revue Mondiale,* 1er octobre 1926.

HEBRA (H. Von). — *Monatsh. F. Prakt. Dermat.,* Hambourg, 1889, T. IX, 435-438.

HELME (F.). — Sur le portrait du Maître Syphiligraphe Ricord. *Revue de Thérapeutique Moderne illustrée.*

HENRI (Edouard). — Feu les Contemporains.

HORTELOUP. — Discours prononcé sur la tombe de Ricord. *Ann. de Dermato. et de Syphiligraphie,* Paris, 1889, p. 929.

HORTELOUP. — Leçons sur l'Uréthrite Chronique (Goutte Militaire). Paris, 1892, Masson, Edit.

JULLIEN (Louis). — Traité Pratique des Maladies Vénériennes. Paris, 1886, Baillière et Fils, Edit.

LABARTHE (P.). — Nos Médecins Contemporains. Paris, 1868. p. 31.
— *Lancet,* London, 1889, T. II, 882.

LUYS (Georges). — Traité de la blennorragie et de ses complications. Paris, 1914, Doin et Fils. Edit.
— *Lyon Médical,* Lyon, 1889. Tome LXII, p. 617.

MAISONNEUVE et MONTANIER. — Traité pratique des maladies Vénériennes Paris, 1853.

MAURIAC (Ch.). — Discours prononcé sur la tombe de Ricord. *Annales de Dermato et de Syphiligraphie* Paris, 1889.
— *Med. et Surg. Reporte,* Philadelphie, 1889, XI, page 504.

MELCHIOR (Robert). — Traité des Maladies Vénériennes, ouvrage théorique et pratique rédigé d'après les do-

cuments puisés dans les leçons et dans le service de M. Ricord.

Meunier (L.). — Histoire de la Médecine depuis ses origines jusqu'à nos jours. Paris, 1911, J.-B. Baillière, Edit.

Mirecourt (Eugène de). — « Ricord ». *Les Contemporains*. Portraits et Silhouettes au XIX^e^ siècle, 3° Editions, Paris, 1869.

Pean (J.-E.). — Discours au nom de l'Académie aux obsèques de M. Ricord. Séance du 29 octobre 1889. *Bulletin de l'Académie de Médecine*, 3^e^ série, 1889, p. 21-22.

Razzoni (C.). — *Gazz. Med. Ital. Lomb.* Milano, 1863, p. 449-452.

— *Revue de littérature médicale* (Biographie et Autographe) 1876, T. I., P. 31.

— *Revue Mondiale* (la). — Sur Ricord, 1^er^ octobre 1926.

Rollet. — Art. Blennorragie, in Dictionnaire Dechambre.

Rondibilis. — La prophylaxie antivénérienne à travers les âges. *L'Urologie du Praticien*, n° 2, 20 juillet 1928.

Rosenblum (B.). — *Pam. Towarz. Lek.* Warszaw, 1860. XLIII, p. 147-161.

Roucayrol. — Considérations Historiques sur la blennorragie. Thèse Paris, 1907.

Sachaille (de la Barre). — Les médecins de Paris, 1845, page 554.

Simon (Friedrich-Alexander). — Ricord's Lehre Von der Syphilis.

Terrier. — *Gazette des Hôpitaux.* Paris, 1892, T. LXV, 77-82.

Tisseron et de Quincy. — Notice sur M. le Docteur Philippe Ricord. Publiée par les *Archives des Hommes du jour.*, 2e Edit.

— *Le Trombinoscope,* Biographie de Philippe Ricord.

Viennois (Alexandre). — Examen des Opinions émises récemment par M. Ricord.

Vitkowski. — *Anecdotes Médicales* « Les Ricordiana ».

X... (le Docteur). — M. Ricord. *Médecins et Chirurgiens célèbres,* Paris, 1846, Desloges, Edit.

Yvaren (Prosper). — Les Métamorphoses de la Syphilis.

Zambacco (Pacha). — Notice biographique sur Ph. Ricord. *Gazette Med. d'Orient,* Constantinople, 1889-90, Zareh, imprimeur, XXXII, 177-217.

Imp. spéciale de la Librairie Le François, 91, bd St-Germain, Paris.